

JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

M A I 1774.



A L U X E M B O U R G.

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vivant Imp-
meur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine Apost.

M. D C C. L X X I V.

*Avec Privilège de Sa Maj. Imp. & Approbation
du Commissaire Examinateur.*

*Suite du Catalogue des Livres qui se trouvent
chez l'Imprimeur de ce Journal.*

M

In-Octavo.

Mémoires, anecdotes pour servir à l'histoire de
Mr. Duliz, fameux Juif Portugais à La Haye.

Mémoires de Mr. Joly, contenant l'histoire de
la Régence d'Anne d'Autriche & des premières
années de la majorité de Louis XIV. , 2
volumes.

Mémoires du Chevalier de Ravanne, Page de
Son Altesse le Duc-Régent & Mousquetaire,
2 volumes.

Mémoires du règne de Georges I. Roi de la
Grande Bretagne , 3 vol. *La Haye.*

Mémoires & négociations secrètes des diverses
Cours de l'Europe , contenant ce qui s'y est
passé depuis la communication du second
Traité de partage &c. par Mr. de la Torre.
La Haye. Le deuxième vol. seulement.

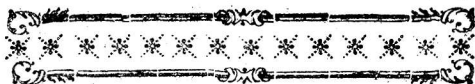
Mémoires pour servir à l'histoire de nos jours,
ou recueil de pièces sur les affaires du tems,
pièces pour & contre la détention du Marquis
de Monti, & des trois Bataillons François,
par les Russes.

Mémoires de la vie du Comte de Tottleben,
1762.

Mendiant boiteux, ou les aventures d'Ambroise
Gwinet, par M. S. Castillon, en 2. parties.
Bouillon 1770.

Mémoires & négociations secrètes de Ferdinand-
Bonaventure, Comte d'Harrach, Ambassadeur
de l'Empereur à la Cour de Madrid, 5 vol.

Mémoires de Messire Jean-Baptiste de la Fon-
taine.



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.
M A I 1774.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*La vraie Philosophie. Par Mr. l'Abbé M***.*

Ab Jove principium . . . Jovis omnia plena.

A Bruxelles, chez Boubers 1774.

L'ÉDITEUR de cet Ouvrage est Mr. de Needham, Président de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Bruxelles : Cela doit suffire pour prévenir le Lecteur en faveur de cet Ouvrage, qui développe les principes d'une saine Métaphysique, & en suivant les lumières de la Physique convertir toutes les opérations de la nature en armes sûres & puiss.

santes contre les Matérialistes. On pourroit souhaiter un peu plus d'ordre & de liaison dans les matières, un style plus précis, un but plus clairement montré & poursuivi avec moins de relâche, plus d'étendue & de variété dans les objets. Quelques Lecteurs ont crû voir un Traité de Physique & de Métaphysique réuni sous un seul titre; d'autres en lisant la Préface ont crû lire des fragmens de quelques pièces destinées à la Chaire. Peut-être ne se sont-ils pas trompés. Quoiqu'il en soit, l'Auteur ne touche ni à la Révélation, ni à la nécessité d'une Religion, ni au malheur de l'Incrédulité, ni aux froids heureux du Christianisme; tout cela appartient néanmoins à la *vraie Philosophie*: mais en bornant ses vûes, il les concentre & les renforce, il épuise la matière qu'il entreprend, assure à la raison même l'évidence & la conviction. Ce qu'il dit des démonstrations géométriques nous a paru remarquable, & s'accorde parfaitement avec ce que nous avons différé autrefois sur le même sujet (a). " Enfin, ce qui est en partie cause que la vérité regne tranquillement dans la Géométrie, c'est que l'esprit de parti en est banni. Si cet esprit venoit à s'y introduire, on le verroit traîner à sa suite des subtilités contentieuses, qui, loin d'éclairer les matières, ne feroient que les embrouïller, chose très-commune dans les écoles des autres Philosophes; & c'est ce que l'on vit arriver à la fin du dernier siècle; l'esprit de parti s'étant introduit dans le sanctuaire pacifique de la Géométrie y porta la dispute, les clameurs, & même

(a) Catéch. Phil. page 410.

quelque chose de pis. Entre ces antagonistes, les uns, enthousiasmés de la nouvelle méthode, méprisoient celle des anciens; les autres à leur tour traitoient d'innovations dangereuses des vérités qui pouvoient être utiles. On disputa long-tems, & avec acharnement. Il n'en résulta qu'une aigreur réciproque; on convient aujourd'hui que ce n'est pas sans quelque raison, que les vieux Géomètres se rendoient difficiles à admettre de nouvelles méthodes, car dans les ouvrages qui nous restent des Géomètres anciens, il ne se trouve pas une seule proposition fautive; tout y est démontré de la manière la plus rigoureuse; au-lieu que dans la nouvelle méthode, la Géométrie a force de se plier & de s'unir à la Physique, a contracté une marche moins certaine, de manière qu'il y a beaucoup d'Auteurs modernes dans les ouvrages desquels il se trouve quelques propositions fausses; on en a trouvées dans l'*Analyse démontrée*, j'en ai trouvé dans les *Elémens de Wolff*, tout estimable qu'est d'ailleurs cet ouvrage.

On ne peut assurément refuser à Mr. l'Abbé M***. le talent de faire des tableaux & d'exprimer fortement des vérités naturelles. On en jugera par cet éloge de la mémoire. " Il faut que dans l'idée des hommes, la mémoire tienne le dernier rang parmi les avantages naturels, puisqu'on la possède sans vanité, & qu'on en est privé sans honte. D'où vient un mépris si injuste? Il vient de ce qu'on dépouille la mémoire de toutes les qualités qui lui sont propres pour en revêtir, à ses dépens, les autres facultés de l'ame. Est-il étonnant qu'étant ainsi dépouillée, elle soit méconnoissable? Rendons-lui tout ce qu'on lui ravit injustement, & pour

Pag. 385.

connoître le cas que l'on doit en faire, considérons l'état d'un homme qui seroit totalement privé de cette faculté. »

« Supposons donc, pour un moment, un homme qui en naissant porteroit dans son ame le germe des talens les plus distingués, ceux d'une imagination brillante (b) ; d'une conception prompte, d'un jugement solide, enfin ceux du génie : Ajoutons y la disposition la plus heureuse à l'application, mais privons-le totalement de mémoire. A quoi aboutiront tous ces dons ? A produire, si vous voulez, des idées sans cesse nouvelles, mais des idées si fugitives, qu'elles échapperont à l'imagination & à la raison. Jamais deux de ces idées ne se trouveront ensemble réunies pour pouvoir fournir des traits à des images ou des matériaux à des raisonnemens. L'ame de cet homme sans mémoire seroit le véritable tonneau des Danaïdes ; ce seroit un mystère profond de stupidité. Avec une langue très-déliée, il seroit plus muet qu'aucun muet qui ait jamais paru ; outre qu'il ne sauroit proférer aucune parole, n'en sachant aucune, il seroit encore privé du langage des signes & des gestes. Avec l'ouïe le plus sain, il seroit plus que sourd ; car non-seulement quand on lui parleroit, il ne comprendroit pas plus que s'il n'entendoit pas, mais il auroit encore le désagrément d'avoir les oreilles importunées

(b) L'Auteur paroît n'avoir pas fait attention que la mémoire est la mere de l'imagination, qu'elle en est au moins la regle & la mesure : il paroît qu'un homme sans mémoire ne peut avoir une imagination riche, ni même une imagination quelconque.

d'une foule de sens isolés, & par-là très-défa-
gréables. Il en seroit de même de tous les
autres sens, dont cet homme ne sauroit tirer
que des connoissances momentanées, sans suite,
& par-là inutiles. Il seroit étranger à tout l'U-
nivers & à lui-même, & ne connoitroit, ni ce
qui peut lui nuire, ni ce qui peut lui être
utile. „

Voici comme l'Abbé M***. rend ce passage
de St. Paul : *Dicentes se esse sapientes, multi facti
sunt* : « Seigneur, vous avez permis pour la gloire de votre divin Fils & pour l'instruction
de vos enfans, que ces hommes de perdition,
en secouant le joug adorable de la Religion,
n'aient gardé aucune mesure. Enflés de leur
prétendue sagesse, ils ont ôté se donner pour
les précepteurs du genre humain, & ils en sont
devenus la confusion. Au lieu de travailler à
devenir sages, ils n'ont cherché qu'à le paroître.
Ils se glorifient d'être les disciples de la raison,
& ils se sont livrés à des passions d'ignomi-
nie. De quel aveuglement n'ont-ils pas été
frappés ? &c. „

Pag. xvii.

*Erasme, ou l'ami de la jeunesse, entretiens fami-
liers, dans lesquels on donne aux jeunes gens
de l'un & de l'autre sexe des notions suffisantes
sur la plupart des connoissances humaines &c.*
Deux Vol. in-8°. Paris 1774.

L'ON se tromperoit si l'on cherchoit dans
ces entretiens quelque chose de plus parfait
que ce que l'on a vu jusqu'à-ici relativement
à l'éducation de la jeunesse. C'est une vraie

compilation tirée de différens Traités que le rédacteur n'a souvent fait que copier. La forme d'entretien est réduite presque à rien, & consiste en quelques demandes & réponses que l'on trouve lorsqu'on a à peu près oublié qu'on lit des entretiens ; on ne s'aviserait point de croire que l'Auteur a eu envie de dialoguer. On s'appergoit plus aisément qu'il montre trop d'érudition dans un ouvrage qui doit être à la portée des enfans, & qu'il prend un langage que ces tendres nourrissons des sciences auront bien de la peine à comprendre. Il y a des notes qui sont directement contradictoires au texte (a) : les notes sont bonnes pour expliquer le texte & non pas pour le réfuter. C'est enseigner le faux au Lecteur & le détromper ensuite : autant vaudroit ne rien dire. Cependant cette collection, quoique très-indigeste & très-plagiaire, peut être utile ; on n'y combat ni la Religion, ni les vertus : elle vient d'être réimprimée à Liège ; il est surprenant qu'on lui ait associé dans un même *Prospectus* la pitoiable & très-repréhensible rapsodie, intitulée : *Dictionnaire des cultes religieux* (b).

(a) Telle est cette note de la page 136. Il est dit dans le texte que les polybes sont des espèces d'hydres qui se multiplient & se reproduisent eux-mêmes ; dans la note on rejette cette opinion. " Ceci est dit suivant l'ancienne opinion, car je
 „ n'ignore pas que Mr. de Lille a démontré que
 „ ce que l'on appelle polybe est une espèce de republique de petits animaux, & que ce que l'on
 „ regardoit comme la reproduction de cet animal,
 „ n'est autre chose que le travail de la colonie pour
 „ se fabriquer une demeure semblable à la Métropole. „

(b) Voyez les observations que nous avons faites sur cet ouvrage, Mars 1773, pag. 167.

Les Italiens, ouvrage traduit de l'Anglois pour servir de supplément aux observations sur l'Italie & les Italiens, données en 1764 sous le nom de deux Gentilshommes Suédois. A Paris chez Costard 1774.

MR. Sharp avoit vû l'Italie & les Italiens avec des yeux tellement d'accord avec ses préjugés qu'il en a fait un tableau purement imaginaire. L'Auteur anonyme de cet ouvrage réfute les idées de Mr. Sharp & rétablit les vraies notions qu'on avoit de ce Pais : Le voyage que nous y avons fait nous-même en 1769 nous met à même de confirmer ce qui est dit ici de sa population & du naturel de ses habitans. " Rien n'est plus faux que tout ce que Mr. Sharp a avancé de l'extrême indolence & de l'insigne paresse des Italiens . . . J'ose dire qu'il n'est pas rare de trouver dans la cabane d'un païsant italien , avec tous les instrumens qui servent à la culture des terres , des filets & des métiers , & que la plupart sont à la fois , cultivateurs , pêcheurs & tisserands. Voyez-les travailler dans les champs & dans quelques autres lieux ; s'ils s'apperçoivent que vous les observez ils redoubleront d'ardeur au travail . . . Si les païsans jouissent en Toscane d'une certaine aisance ; si ceux du Territoire de la République de Gènes ont des habitations qu'on prendroit pour des maisons de Gentilshommes, ils ne doivent ces avantages qu'à leur sobriété & à leur amour pour le travail ; qualités qui chez eux sont portées à un degré incroyable. Ils

vont jusqu'à couper horizontalement un roe vif; ils le recouvrent de terre qu'ils apportent quelquefois de fort loin, & là ils plantent des vignes, ou des figuiers, ou des légumes; cette espèce de culture a donné lieu au proverbe qu'en Italie les païsans mangent des pierres. Il leur arrive même de travailler de nuit, au clair de la Lune, dans les vignes & dans les champs. Les raisonnemens de Mr. Sharp sur la dépopulation de l'Italie sont réfutés d'une manière victorieuse. L'Italie entière, dit l'anonyme, a beaucoup moins de surface que la Grande-Bretagne. La liste que Mr. Sharp a donné des habitans de la Toscane, sans y comprendre la République de Lucques, se monte à 900,40 mille, & la Toscane n'est que la dixième partie de l'Italie. On peut donc compter dans cette partie de l'Europe aux environs de quatre millions d'ames (*); & il paroît certain que la Grande-Bretagne n'en a pas autant.

(*) Riccioli donne quatre millions aux trois Roiaumes de la Grande-Bretagne, & onze à l'Italie (nous croions ce calcul exagéré). Beausobre & Vossius donnent à l'Italie & aux trois Roiaumes le même nombre d'habitans, l'un huit, l'autre deux millions.

Emile contre Emile, ou la raison contre sa raison.

CET ouvrage, sans nom d'Auteur, ni d'Imprimeur, ni de lieu d'impression, n'est assurément pas la plus mauvaise réfutation que

l'on ait faite du fameux *Emile*. Le format, le caractère & le papier nous font croire qu'il est imprimé en Allemagne. L'Auteur ne paroît point être François, mais son style, qui est inégal, ne s'éloigne pas toujours du vrai ton de la langue. Il a quelque chose d'original qui impose & qui attache : Tout y est plein de choses, & ces choses sont présentées avec cette assurance & cette simplicité que le vrai seul soutient avec succès. Voici la Préface qui est assez curieuse; elle s'adresse aux esprits forts.

Il vous importe aussi peu de savoir qui je suis qu'à moi de vous connoître; nous existons, cela nous suffit. Je ne suis pas Evêque, je n'en ai ni le mérite, ni les pouvoirs, ni les lumières : Je suis cependant Prêtre comme Nosseigneurs les Evêques, & ce que j'ai encore de commun avec leurs Grandeurs & avec Emile, c'est le principe de la raison.

C'est de ce principe que je pars; non, pour mesurer ma plume avec celle d'Emile, je lui reconnois trop d'avantages sur la mienne. Mon style sera simple, didactique & point du tout sententieux; j'oppose Emile à Emile, & la raison à sa raison.

Esprits forts, que vous demanderai-je ? d'être indulgens ? Ah ! je sais que vous ne faites quartier à personne; jugez-nous, & jugez-vous.

Un des préjugés dominants de l'Auteur de l'*Emile*, c'est que les Sauvages sont sans préjugés, & que c'est par eux qu'il faut juger de l'état réel des choses humaines : Le sage Critique observe que les Sauvages ont leurs préjugés comme les autres hommes : & ces préjugés chez les Sauvages sont des germes bien funestes de libertinage, de cruauté & d'aveuglement.

« Ce que peut découvrir la raison abandon-
 née à elle seule, est une supposition. Pour
 la prouver il faudroit s'être trouvé dans l'état
 où on n'auroit reçu ni instruction, ni vû ce
 que les autres hommes pratiquent, parce
 que l'exemple & l'instruction formant le pré-
 jugé, on ne peut dire de quoi la raison est
 maintenant capable, puisque chez les Peu-
 ples policés, & aussi chez les Sauvages, on
 instruit les enfans, & les enfans voient ce
 qui s'y pratique; ainsi préjugé chez nous, &
 préjugé chez les Sauvages; les uns & les
 autres, pour examiner s'ils n'ont point été
 trompés dans leur éducation, doivent donc
 se dépouïller de tout préjugé, & s'efforcer
 de tout combiner sans prévention. C'est cet
 esprit philosophique qu'il est beau d'avoir,
 mais que tous ne sont pas en état d'attein-
 dre. »

Notre réfuteur s'attache particulièrement
 aux principes des erreurs de l'*Emile*. Il anéantit
 par des réflexions très-simples ses idées favo-
 rites qui sont comme les pivots & les chevilles
 de toute la machine dressée contre le Christia-
 nisme. Quelquefois un mot bien entendu, une
 distinction placée entre deux objets confondus,
 éclaire durant un long espace de tems, & décou-
 vre toutes les tortuosités dont l'erreur a couvert
 sa marche.

« Lorsqu'on cherche sincèrement la vérité,
 il ne faut point équivoquer; il faut pour cela
 expliquer en quelle signification on entend
 les mots; par exemple, celui d'*ordre*: Ce
 mot est équivoque; il signifie arrangement
 & état actuel des choses, ou commandement;
 ce que nous voïons dans le monde tel qu'il

est maintenant , & que l'on appelle l'ordre où «
 sont les choses , tout est en opposition ; & en «
 tant que Dieu les laisse ainsi , c'est un com- «
 mandement. Le combat perpétuel des sens «
 avec l'ame est un dérangement & un désordre ; «
 Dieu permet ce désordre physique que l'ame «
 doit rétablir & remettre dans l'ordre moral. «
Emile qui prend ce désordre physique pour «
 un établissement de la clémence & de la «
 bonté de Dieu , le suppose sans le prouver ; «
 il prend pour l'effet de la bonté de Dieu , ce «
 qui est un châtiment & l'effet de sa vengeance. «
 L'homme doit supporter ce châtiment parce «
 que Dieu le veut , & qu'il est un effet de sa «
 justice ; voilà l'ordre du châtiment. L'hom- «
 me ne doit point suivre le désordre physique , «
 mais il le doit réprimer , & en le réprimant , «
 il rétablit l'ordre moral. »

L'Auteur distingue deux sortes de sophismes ,
 qui sont aujourd'hui très-communs & très-
 fertiles en séductions , quoiqu'on ne se soit
 peut-être point encore avisé de les réunir dans
 une distinction. « S'il est un art pour trom- «
 per les sens , il y en a deux pour tromper «
 l'esprit. Le premier est séduisant : les esprits «
 légers & amateurs de la nouveauté en sont «
 ordinairement les dupes. Séduits par une élo- «
 quence hardie & fleurie ils n'ont pas le cou- «
 rage de rien approfondir. ,

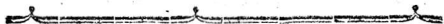
« Le second est grossier & opposé au carac- «
 tère de l'honnête-homme. Le livre d'*Emile* «
 sur la Religion est une continuité de prestiges , «
 d'éloquence & de sophismes. Par ex. il se «
 garderoit bien , dit-il p. 71 ; de quitter la «
Religion naturelle pour embrasser la Religion «
révélée. La Religion naturelle est la mere & «
 la base de toutes les Religions. Qui a jamais «

20 pense que pour embrasser la Religion révélé-
 20 lée, il fallut quitter la naturelle? Ce fait seul
 20 suffit pour dévoiler l'inconséquent *Emile*,
 20 son ignorance, ou sa mauvaise foi & ses
 20 prestiges, ou tous les trois ensemble; car
 20 voilà un fait, il faut qu'il ait une cause. »

La Providence de Dieu dans la distribution
 de ses graces a ses lumières & ses ténèbres; en
 nous éclairant des unes elle nous oblige d'ado-
 rer les autres. L'adversaire d'*Emile* lui rappelle
 cette vérité qu'un Chrétien ne peut méconnoî-
 tre, & en convenant qu'il y a ici des difficultés
 mesurées en quelque sorte sur l'infinité de Dieu,
 il s'attache à des principes simples, mais sûrs
 & inébranlables, qui rassurent la raison inquiète
 & la retirent d'un tourbillon d'objections cap-
 tieuses, pour la tranquilliser par des vérités
 consolantes & les leçons d'une Religion di-
 vine.

« Non - contens de cabaler sur la Religion,
 20 les hommes poussent encore leur curiosité
 20 bien au - delà; on demande pourquoi Dieu
 20 qui connoît tout, c'est-à-dire, le bien
 20 comme le mal, s'est déterminé à créer les
 20 hommes, puisqu'il a prévu la perte du plus
 20 grand nombre? Ne valoit-il pas mieux,
 20 disent ces curieux profonds, n'en point créer
 20 du tout? A cela je répons: Dieu qui est la
 20 sagesse suprême n'a point consulté les hom-
 20 mes; il n'a pas même permis de pactiser
 20 avec lui, & de lui demander de rentrer dans
 20 le néant plutôt que de s'exposer à faire une
 20 fin malheureuse. Dieu est le maître, Dieu a
 20 voulu créer des hommes, nous existons, telle
 20 est sa volonté. Dieu n'a promis la félicité
 20 éternelle qu'à titre de récompense, & ne

décerne une éternité malheureuse qu'à titre de châtimement. Ce monde est un lieu d'épreuve, J. C. dit qu'il est venu pour sauver les hommes & non pour les perdre ; Dieu est infiniment juste, je le crois fermement, la raison me l'inspire. Prétendre que l'homme, qui tient de Dieu le principe de la raison, raisonne mieux que Dieu parce qu'il n'en connoît, ni n'en conçoit les desseins, c'est ce que la raison n'inspire point. Soumettons-nous très-humblement, aïons de la confiance & de la foi ; demandons-la si nous ne l'avons point ; évitons les tourbillons d'un fatal raisonnement & d'une curiosité criminelle ; sauve qui peut, voilà tout ce que je fais. »



Les Erreurs de Voltaire.

Sixième Edition, revûë, corrigée & considérablement augmentée, avec un avant-propos pour le second Tome, une Table des matières, & un Bref de Clément XIII. Par l'Abbé Nonnotte. A Lyon chez Reguillat. 1774.

MONTRE les erreurs d'un Auteur célèbre, sans partialité & sans satire, l'exhorter à les corriger, & détromper le Public de l'opinion trop avantageuse qu'il en a conçüe, n'est point l'ouvrage d'un Zoyle, mais bien d'un Aristarque & d'un Quintilien : & lorsqu'il s'agit d'erreurs aussi graves & aussi dangereuses que celles qui ont échappé à Mr. de V., il est du devoir d'un Historien sage & d'un Théologien éclairé de ne point les laisser circuler sans censure. Ce Recueil des *Erreurs de V.* est un de ces

*Corrige,
fodes, hoc,
ajebat, &
hoc. H. a. p.*

ouvrages , auquel le parti philosophique n'a jamais répondu & ne répondra jamais. En voilà la fixième Edition, sans qu'aucun partisan de Mr. de V ait pû attaquer cette critique avec quelque succès; quand la vérité se déploie toute entière, elle se donne un jour, que toutes les subtilités ne peuvent obscurcir. L'erreur la plus ingénieuse & la mieux déguisée se démasque enfin, & rend les armes à son adversaire : Le vrai se montre & triomphe toujours dès qu'il est confié à des mains qui savent établir & maintenir ses droits. Le Bref que Clément XIII. a adressé à l'Auteur, fait assez connoître ce que le saint Pontife pensoit de son ouvrage. Ce Bref a toute l'onction, l'éloquence, la belle Latinité des Brefs écrits sous ce Pontificat. Il seroit à souhaiter qu'on eut conservé le même Secrétaire. Le langage du Pontife Souverain des Chrétiens ne sauroit avoir trop de dignité, de force & de grace. La Religion parle par sa bouche, elle doit y prendre un ton assorti à sa majesté & à l'excellence des choses qu'elle annonce (*).

Dilecte fili, salutem & Apostolicam Benedictionem. Redditus est nobis Liber tuus in duo volumina

(*) N'est-il pas étonnant que tandis qu'on n'épargne ni dépense ni recherche pour embellir les murs de Rome, on ne songe pas à y appeler ou à y employer des hommes capables d'écrire & de faire paroître les choses religieuses sous l'empreinte du génie? N'est-ce pas aujourd'hui plus que jamais que les Congrégations des Rits, du saint Office, de l'Inquisition &c. devraient être composées de Littérateurs & de Philosophes Chrétiens. Les légendes des sept Fondateurs, de St. Cupertin, de St. Fidèle de Sigmaringue &c. ne seroient assurément pas forties d'une telle Académie, ni pour le style, ni pour les choses.

volumina distributus, quo Scriptoris, non tam ingenio quam impietate nobilis detegendos errores suscepisti, ut ab ejus legendis scriptis, qui adhuc non legerint, absterreantur, & qui legerint, ejus sive scribendi lepore & venustate, sive fallacibus argutiis se deceptos esse demum agnoscant. Profectò qui in ejus Libris versantur, vehementer extimescendum est ne haustis venefica impietatis sensibus, boni civis demum officia deserant & omnem religionem amittant. Quamobrem multum debere tibi, dilecte fili, arbitramur, tum Religionem, tum Christianam Rempublicam; utrique enim Scriptorem illum apparet esse inferissimum; idque te existimamus luculentissime declarasse. Caterum gratissimo nos animo munus tuum excepimus, & jam ferè totum volumen primum libentissimè legimus; nec sancta Ecclesia utiliore te dare potuisse operam arbitramur magisque laudabilem, quam hoc Libro tuo, qui summopere optamus ut sapiens adhuc recusus, factusque vulgatio, per manus circumferatur eorum omnium qui aliquo Litterarum studio tenentur. Deum precamur tibi ut divino suo lumine præsso sit, teque adjuvet in eà quam adversus Dictionarium philosophicum te suscepisse mones scriptione, quam te vehementer hortamur ut alacriter urgeas; sic enim optimè de Reli. ione mereberis, pestilentissimum refutando Librum de industria, ut videtur, compositum, ut ex omnium animis omnis pietatis & religionis sensus diruatur. Tibique, dilecte fili, pignus benevolentia nostra, quam talibus laboribus tibi præcipuam concitasti, Apostolicam Benedictionem peramanter impertimur. Datum Roma apud sanctam Mariam Majorem sub annulo Piscatoris, die vij. Aprilis M. DCC. LXVIII, Pontificatus nostri anno decimo.

M. A. Archiepiscopus Chalcedonensis;

Journal d'un voyage de Constantinople en Pologne, fait à la suite de S. E. M. Jacques Porter, Ambassadeur d'Angleterre, en 1762. Par le P. Boscowich. A Paris 1774, chez de Hansy le jeune, Libraire, rue S. Jacques, in-12.

LE Pere Boscowich ayant été à Constantinople à la suite de l'Ambassadeur de Venise, fut obligé de quitter ce séjour plutôt qu'il ne se le proposoit, parce que sa santé qui s'étoit fort affoiblie, demandoit un autre climat pour se rétablir; l'Ambassadeur d'Angleterre, M. Jacques Porter (*), se dispoisoit dans ce moment à retourner dans sa Patrie par la Moldavie & la Pologne; le savant Jésuite n'eut pas de la peine à obtenir la permission de l'accompagner; il fit le voyage avec lui, & il nous en présente ici le journal qui contient des observations intéressantes & bien faites. Né à Raguse, où l'on parle un dialecte de la langue esclavone, le P. Boscowich a eu des avantages que n'ont pas tous les voyageurs; il a eu, sur-tout, celui d'entendre & de se faire entendre dans une multitude d'endroits; il est bien plus aisé de faire de bonnes observations par soi-même sur les usages des différents Peuples, que de les faire d'après des interrogations pour lesquelles on a

(*) Nous avons de M. Porter lui-même d'excellentes observations, fruit de son séjour à Constantinople. Il en est parlé dans notre Journal de Sept. 1771, page 174.

besoin d'un interprète; les truchemens sont rarement des Philosophes, & sont par conséquent sujets à se tromper; très-souvent ils ne savent que médiocrement les deux langues, & leurs explications qui se ressentent de leur ignorance, sont ordinairement des à-peu-près, & c'est beaucoup quand elles n'offrent pas des méprises graves. Le P. Boscovich y a été moins exposé; en parlant des Bulgares, il donne ces détails. " Leur Religion est le Christianisme. Leurs Prêtres dépendent d'Evêques qui reconnoissent le Patriarche de Constantinople. Le Prêtre prend, pour ainsi dire, la Paroisse en ferme de son Evêque. Celui de Canara étoit un jeune homme de vingt-cinq ans; il étoit marié & avoit déjà des enfans; il étoit né dans le Village, & avoit été ordonné à ce qu'il me parut, à Constantinople; mais il étoit vêtu comme les autres Payfans; il avoit pris encore deux autres Villages voisins, outre celui-là, du Vladiko ou Archevêque de Constantinople, moyennant 60 piastrès. Il se faisoit payer par les Payfans une piastrè par mort, dix paras pour chaque Baptême, quinze pour chaque mariage. Il avoit aussi différens casuels; il disoit sa liturgie en Grec; mais son ignorance & celle de ses Paroissiens étoit incroyable; ils ne savent pas autre chose de leur Religion que les jours de jeûne & les Fêtes; ils font le signe de la Croix, révèrent quelques Images, parmi lesquelles il s'en trouve d'horribles, & prennent le nom de Chrétiens. Autant que je pus découvrir pendant le peu de tems que je séjournai chez eux, en parlant ma langue & les faisant aussi interroger en Turc, qu'ils entendent communément, ils ne savent ni le *Pater*, ni le *Credo*, & ne connoissent point

les principaux Mystères de la Religion. Ils me dirent que leur Prêtre ne fait jamais aucune instruction au Peuple ni aux enfants, parce que chaque pere est chargé de l'instruction des siens; ils me parurent d'ailleurs fort bonnes gens. „

Il est tout simple que des Peuples soient ignorants, lorsque ceux qui sont chargés de les instruire, sont eux-mêmes de l'ignorance la plus crasse. Le P. Boscowich montra à un de ces Prêtres un Suetone orné des portraits des Empereurs, en lui disant que c'étoient ceux des Empereurs Romains; ce Prêtre crut qu'il s'agissoit de ceux de Constantinople; il ne connoissoit pas Rome, ni la différence du Rit Grec & du Rit Latin; il demanda même s'il y avoit des Prêtres dans cette Ville qu'il entendoit nommer pour la première fois. Les Villages Bulgares annoncent la misère des habitants; les maisons sont construites de boue & de bois; les meilleures ont une espèce de petit portique qui conduit dans une chambre fort étroite, d'où l'on passe dans une autre. La cheminée placée dans un coin a un tuyau de deux pieds de large, dans lequel la pluie tombe aisément; le bois est placé verticalement dans cette cheminée, & s'abaisse par son poids à mesure qu'il brûle par le bas. Les maisons ont rarement des fenêtres; les chambres reçoivent un peu de jour par les portes & par la cheminée. Le P. Boscowich avoit de la peine à se tenir debout dans ces chambres, tant elles sont basses; les murs & le plafond sont noircis par la fumée. „ Leurs meubles consistent en quelques nattes étendues par terre, avec de petits matelars fort minces, une couverture & fort peu d'ustenciles de cuisine; dans quelques-unes de ces maisons on

trouve une estrade élevée d'un ou deux pieds de terre, large de deux ou trois pieds, qui tourne autour de la chambre le long du mur. Les femmes portent pour parures des mounoies turques, qui pour la plupart sont des paras, valant un peu plus d'un sol de France, ou d'un bajoc d'Italie, qu'elles attachent au col, à leur coiffe, ou entremêlés dans les tresses de leurs cheveux, qui descendent par derrière jusqu'au milieu des jambes; en général, elles sont sans chaussure. »

La manière de voyager dans les Etats du Grand-Seigneur est fort différente de celle des autres Pays; lorsqu'on voyage aux frais du Souverain, les habitants sont forcés de fournir tout ce dont on a besoin; le conducteur qu'on appelle Michmandar, est chargé de pourvoir au logement & aux provisions; on s'attend bien qu'il tâche de faire tourner cette commission à son profit; il a soin de louer les chariots & les chevaux nécessaires pour un long espace, & se fait payer ensuite dans chaque Village où il ne prend rien, l'indemnité qu'il accorde aux habitants; dans les lieux où l'on séjourne, il prend aussi les fournitures en argent, & ne manque pas d'acheter ensuite les plus mauvaises provisions & les moins coûteuses. Les habitants se remboursent de ces avances sur le tribut qu'ils doivent payer, & le Michmandar ne manque pas, pour être servi plus promptement & en argent, de donner des reçus au-dessus de la valeur de ce qui lui a été payé. Il fait ses affaires; & le Village fait aussi les siennes; le voyageur est mal servi, & le Grand-Seigneur perd. On a dans toute la Moldavie, la barbare coutume de s'empater pour le service public de

tout ce que l'on rencontre , sans nul égard & sans rien payer, soit bœufs, chariots & chevaux. On les ôte aux Payfans dans les Villages, & aux voyageurs dans les grands chemins, fussent-ils même étrangers. Le P. Boscowich rencontra un homme qui étoit à cheval, & descendoit une colline; dès qu'il aperçut l'Ambassadeur & son train, il se détourna au galop; un Janissaire courut après & ne put le joindre; s'il l'avoit attrapé on l'auroit contraint à donner son cheval, à se contenter du plus mauvais & du plus fatigué de ceux qu'on avoit, & à suivre la troupe jusqu'à ce qu'on n'eût plus eu besoin du sien qu'on lui auroit rendu s'il n'étoit pas mort en route.

Il faut lire la description de la Moldavie dans le journal même; il y a des détails curieux sur le Gouvernement de cette contrée; la Porte en nomme le Prince; tous les ans elle le confirme; mais très-souvent elle le dépose; celui qui est nommé, n'a dû sa place qu'à des présents qu'il a faits, & ne doit également sa confirmation qu'à ceux qu'il fait encore; on sent bien que c'est le Peuple qu'il gouverne, qui paye tout cela; aussi est-il prodigieusement foulé.



Premier Panégyrique consacré à la gloire de VICTOR AMEDE'E Roi de Sardaigne, prononcé le 26. Juillet 1773, jour anniversaire de sa naissance, par Charles Denina, Professeur d'Eloquence Italienne & de la Langue Grecque, dans l'Université de Turin ; in-4°. de 67 pages. A Paris chez le Jai, 1774.

L'Université de Turin est en possession de faire prononcer chaque année un Panégyrique en l'honneur du Prince regnant, le jour anniversaire de sa naissance. Mr. Denina, Auteur du premier de ces Panégyriques, est connu dans la République des Lettres par plusieurs Ouvrages estimables ; ce Discours n'est point inférieure à la réputation qu'ils lui ont acquise, on peut en juger par le morceau suivant : “ Si je voulois, Messieurs, faire usage de toutes les ressources de l'art, je pourrois vous tracer ici l'horrible & épouvantable tableau de la famine qui paroïssoit menacer tout le Piémont : Je pourrois vous représenter les cris & les gémissemens des enfans privés de nourriture, la profonde tristesse des peres, les larmes & le désespoir des meres, la sombre & noire mélancolie des Citoyens les plus durs & les plus insensibles, l'abattement des gens de bien, les prières tardives des libertins, les blasphèmes attachés par la misère de la bouche des impies : Je pourrois vous peindre les maladies contagieuses, la peste, la mortalité, compagnes nécessaires de la famine, la solitude des Villes, la vaste horreur des campagnes. Mais puisque

par l'activité de ses soins, notre bon Prince a éloigné de nous ce fléau destructeur, je n'en remettrai point aujourd'hui sous vos yeux le tableau désolant. Que ne puis-je du moins vous raconter combien il en a coûté de peines, de soucis, & d'inquiétudes à Victor-Amédée ! Que ne puis-je retarder dans la course l'astre qui nous éclaire & redonner à ma langue fatiguée une nouvelle vigueur, pour pouvoir vous en achever le récit ! Que ne puis-je égaler par mes paroles la rapidité des pensées de ce Prince, lorsque mille fois le jour promenant ses regards sur toute la surface du globe & calculant les ressources des Pais voisins & éloignés, il s'occupoit profondément de la recherche des moyens de nous faire parvenir des bleds étrangers, avec le moins d'obstacles & dans le plus court espace de tems possible ! Dans l'impatience où il étoit de procurer ce secours à ses Peuples, il auroit voulu pouvoir donner plus d'activité aux vents, plus d'agilité aux Vaisseaux, plus de vitesse aux roues des chars, plus de force & de vigueur aux animaux & aux bêtes de somme. Ah ! si un jour il désira par un sentiment d'humilité religieuse de n'être assis qu'au rang des derniers Sujets de son Roïaume, il auroit voulu dans ce moment où son Peuple souffroit, être l'une de ces intelligences célestes, ministres des volontés de Dieu, pour précipiter le cours des saisons, abrégér les distances, applanir les montagnes, commander aux élémens, & sur-tout pour multiplier la matière précieuse du pain. „



*Discours sur l'Histoire ancienne des Egyptiens ,
des Carthaginois , des Assyriens &c. avec un
abrégé de la Géographie ancienne & une Carte
de l'ancien Continent , pour faciliter aux jeunes
personnes de l'un & de l'autre sexe l'étude de
l'Histoire , & l'intelligence des Auteurs anciens
& modernes , & pour se former une idée générale
du Gouvernement des Peuples. A Amster-
terdam chez Schneider 1774.*

L'Auteur observe avec autant de modestie
que de vérité que " la plupart de ceux " P. VII.
qui se sont hasardés depuis le grand Bossuet "
de présenter aux Princes des plans d'Histoire "
ancienne & moderne, se sont tous écartés de "
ce modèle inimitable. Ils ont offert des "
recueils indigestes & informes, des faits, des "
noms & des dates inutiles, & au-lieu de "
simplifier leur tableau, ils l'ont rendu monf- "
trueux. „ Cet ouvrage dédié à l'Archiduc Fer-
dinand, Gouverneur du Milanois, est plutôt
un abrégé de l'Histoire de différens Peuples
qu'un discours suivi, qui enchaîne les événe-
ments par des vûes générales, & fait de l'Hif-
toire un plan suivi & combiné dans toutes ses
parties. On ne peut néanmoins disconvenir
qu'il n'y ait des vûes profondes & des jugemens
qui portent la lumière dans des espaces très-
étendus, où tous les Peuples du monde de
quelque origine qu'ils soient, & à quelque
Gouvernement qu'ils obéissent, trouvent des
leçons de politique, de sagesse & de vertu.

On peut en juger par ce passage sur Sparte & Athènes.

Page 145.

“ Ces deux Villes capitales, l’une de l’Attique, l’autre du Péloponnèse étoient pour lors dans leur plus grande splendeur : Athènes devoit ses Loix a Solon , & Lacédémone à Lycurgue. Dans celle-ci les Citoyens n’étoient que Soldats; dans celle-là ils étoient en même-tems des commerçans habiles, d’ingénieux artistes, des cultivateurs des plus hautes sciences, des esprits subtils & déliés, & des combattans invincibles : L’amour de la Patrie & de la liberté animoit les uns & les autres, tout le reste du monde leur paroissoit une troupe de barbares; de là le mépris que les descendans des Grecs ont conservé pour toutes les Nations de l’Univers, jusqu’à leur anéantissement par les Turcs,

L. 19. C. 7.

Les Atheniens, dit spirituellement l’Auteur de l’Esprit des Loix, étoient un Peuple qui avoit quelque rapport avec le notre : Il mettoit de la gaieté dans les affaires : un trait de raillerie lui plaisoit sur la Tribune comme sur le Théâtre. Cette vivacité qu’il mettoit dans les conseils, il la portoit dans l’exécution. Le caractère des Lacédémoniens étoit grave, sérieux, sec, taciturne. On n’auroit pas plus tiré parti d’un Athénien en l’ennuyant, que d’un Lacédémonien en le divertissant. Chez l’un & l’autre de ces Peuples il n’y avoit point de fortune à espérer pour les fileurs & les cuisiniers. Cette sorte de gens qui s’appellent en certains Pais gens à talens, étoient justement méprisés de ces Républicains sensés. On n’en voyoit guère qu’à la Cour des Satrapes, d’où le mérite étoit banni, & où on ne pouvoit s’acquiescer de la considération qu’en y servant, ou a la parure efféminée,

on à la luxurieuse profusion de ces voluptueux Barbares. „

L'Auteur en parlant des Gouvernements des Peuples, remonte jusqu'à la fameuse question, tant de fois agitée sur les avantages de la Monarchie, de l'Aristocratie & de la Démocratie; il se décide en faveur de la première & fait à ce sujet des observations qui méritent d'être rapportées.

“ Toutes les Provinces de l'Empire s'en rap- Pag. 131.
porteront comme de concert à ce que jugeroient de convenable ces sept Conseillers, pour rétablir le Gouvernement & pour choisir un Roi dans les plus illustres Familles de l'Empire. Ces Seigneurs après avoir agité entre-eux quelle forme de Gouvernement convenoit le plus à la présente situation des choses, se rangerent tous à l'avis de Darius, qui opina pour le Gouvernement monarchique. „

“ Au reste, ce Gouvernement étoit tellement le plus naturel, qu'il fut d'abord adopté de tous les Peuples; comme on le peut voir dans l'Histoire sainte : Mais ici un peu de recours aux histoires profanes prouvera que ce qui a été en République a vécu premièrement sous des Rois. „

“ Rome a commencé par-là & y est enfin revenue comme à son état naturel. „

“ Ce n'est que tard & peu-à-peu que les Villes Grecques ont formé leurs Républiques; l'opinion ancienne de la Grece étoit celle qu'exprimoit Homère par cette célèbre sentence de l'Iliade : *Plusieurs Princes n'est pas une bonne chose: qu'il n'y ait qu'un Prince & un Roi.* „

“ A présent il n'y a point de République qui n'ait été autrefois soumise à des Monarques.

Les Suisses étoient Sujets de la Maison d'Autriche ; les Provinces-Unies ne font pour ainsi dire que d'en sortir , & précédemment elles obéissoient à la Maison de Bourgogne. Les Villes libres d'Allemagne avoient leur Seigneur particulier, outre l'Empereur qui étoit le Chef commun de tout le Corps Germanique. Les Villes d'Italie qui se sont mises en République du tems de l'Empereur Rodolphe ont acheté de lui leur liberté. Venise même qui se vante d'être République dès son origine, étoit sujette aux Empereurs sous le regne de Charlemagne & long-tems après : elle se forma depuis en Etat populaire , d'où elle est venue assez tard à l'état où nous la voyons. „

„ Tous les Peuples ont donc commencé par forme de Monarchie, & s'y sont conservés comme dans l'état le plus naturel. „

Politique de
l'Ecrit. saint-
te, T. I. liv.
2.

„ Une raison toute simple, dit Mr. Bossuet, favorise ce Gouvernement, c'est que c'est celui qui intéresse le plus à la conservation de l'Etat, les Puissances qui le conduisent. Le Prince qui travaille pour son Etat, travaille pour ses enfans ; & l'amour qu'il a pour son Roïaume confondu avec celui qu'il a pour sa famille, lui devient naturel. „

„ D'ailleurs le Peuple s'attache aussi naturellement aux Maisons Royales. La jalousie qu'on a naturellement contre ceux qu'on voit au dessus de soi, se tourne ici en amour & en respect ; les Grands mêmes obéissent sans répugnance à une Maison qu'on a toujours vu Maître, & à laquelle on fait que nulle autre Maison ne peut être égale. Il n'y a rien de plus fort pour éteindre les partialités & tenir dans le devoir les égaux.

& Littéraire. Mai 1774. 341
que l'ambition & la jalousie rendent incompati-
bles entre-eux. „

Le Tocsin. Troisième Edition in-12°. A Paris
chez Molini. 1773.

*Festinate viri, nam qua tam fera moratur
Segnities? Alii rapiunt incensa, feruntque
Pergama. Æneid.*

Cette Brochure, qui est de 50 pages, a déjà
été imprimée à Rome & à Turin. L'Au-
teur s'adresse à tous les Chrétiens, les exhorte
à se mettre en garde contre les apôtres de l'In-
crédulité, & à s'opposer de toutes leurs forces
aux progrès de l'irréligion. On y trouve plu-
sieurs anecdotes curieuses, qu'un certain Jour-
naliste dit être *controuvées*, sans en donner
d'autre preuve que l'*indisposition des Lecteurs anti-
chrétiens*.

Le Chapeau, Fable par Mr. Dorat.

Le bien, dit-on, vers le mieux s'achemine,
Ce mieux là n'est qu'un mot, ou je suis bien trompé.
Le chapeau dans son origine,
S'arrondissoit sans être retapé.
Le premier cependant qui s'en couvrit la tête
En étoit fier quoiqu'il fût rabattu :
C'étoit à qui lui feroit fête ;
Et le bruit de son nom fut par-tout répandu.
Cet homme devint vieux, & mourut comme un autre ;
Du chapeau rond son plus proche hérita :
C'étoit de son tems comme au nôtre,
Profondément il médita,

Et releva deux bords. Tout le peuple s'écrie :
 Ma foi, l'inventeur ne fut rien ;
 Son successeur est tout, quel effort de génie !
 C'est à présent que le chapeau sied bien !
 Le successeur au milieu de sa gloire,
 Alla rejoindre ses parents ;
 Et l'héritier, esprit fort pénétrant,
 Voulut comme eux illustrer sa mémoire.
 Voilà sa tête en mouvement,
 Son essor créateur ne connoît point de borne ;
 Et soudain au chapeau, quel heureux changement !
 Dans son enthousiasme il ajoute une corne . . . ,
 Une corne de plus ! vite, vite un Autel !
 C'est un prodige, un Dieu, sous les traits d'un mortel.
 La Parque enfin le ravit à la terre ;
 Au terme des grandeurs le voilà parvenu,
 Et le chapeau trois fois cornu,
 Vient enrichir un nouveau Legataire.
 Que fera-t-il ? Que va-t-il concevoir ?
 A ses dépens chacun raisonne & glose,
 O sublime métamorphose !
 Son feutre est blanc . . . Il va le teindre en noir,
 Afin d'inventer quelque chose.
 Nouveaux transports, grande rumeur !
 Oh ! pour le coup, dit-on, l'idée est admirable !
 Un chapeau blanc ! si, c'étoit une horreur.
 Voici du beau, du neuf, de l'incroyable ;
 Honneur au chapeau noir, gloire soit à l'Auteur !
 Notre auguste Philosophie,
 Est, je crois, peinte en ce tableau ;
 Que de sages on doctise,
 Qui n'eût fait que changer la forme du chapeau.

Mars, p. 185. Nous avons cru sur la foi d'un de nos correspondants que l'ouvrage de Muratori *De moderamine ingeniorum in Religionis negotio*, avoit été traduit en Allemand, sous le titre de *Wahre Andacht eines Christen* : nous apprenons que ce dernier ouvrage n'est point une traduction du premier, mais d'un autre ouvrage de Muratori, intitulé : *Della regolata devozion de*

& Littéraire. Mai 1774. 343
Christiani, à Venise en 1748 & 1749. C'est à
un illustre & savant Prélat que nous devons
cette observation : nous le prions de permettre
qu'il trouve ici nos remerciemens.

*Souscription pour les second & troisiéme Tomes
de l'Histoire générale de Metz, par Dom Jean
François, Associé des Académies de Châlons-
sur-Marne, &c. & par Dom Nicolas Ta-
bouillot, l'un & l'autre Membres - Titulaires
de l'Académie royale des Sciences & des Arts
de Metz.*

Cet Ouvrage est enfin achevé. La marche &
le dessein en sont connus tant par les ouvrages
périodiques, que par le *Prospectus* qui en est im-
primé, & par la Préface du premier Tome donné
au Public en 1769.

Ce premier Volume, enrichi, comme on le
fait, d'un grand nombre de Planches, comprend
Metz antique, & Metz Capitale du Roïaume
d'Austrasie.

Le second développera l'état de cette Ville
sous les Empereurs d'Allemagne, Metz Républi-
que, Ville libre & impériale de la première
classe. Il sera orné d'une Carte géographique
du Pais.

Le troisiéme enfin renfermera d'abord, ce
qui s'est passé depuis que Metz est rentré sous
l'obéissance des Monarques François, jusqu'à
la mort de Mr. de Coislin en 1732, ensuite,
les principales preuves de tout l'ouvrage. On
aura l'attention de n'y insérer que des pièces
rares qui n'ont jamais vû le jour, & capables de
fixer des époques importantes.

Le prix du premier Volume est à l'ordinaire de 12 livres de France ; & attendu qu'au lieu de deux Volumes, l'abondance des matières a obligé d'en faire trois, pour ne pas donner lieu de plaintes aux Souscripteurs, le prix des deux derniers Tomes ne sera que de 9 livres chacun ; ils contiendront l'un & l'autre environ 700 pages d'impression, grand *in-quarto*, beau papier, chez Jean-Baptiste Collignon, Imprimeur-Libraire à Metz, chez lequel on souscrit. On peut souscrire aussi chez Bouchard, & Marchal, Libraires en la même Ville, & chez les principaux Libraires des Villes du Royaume, ainsi qu'à Luxembourg chez l'Imprimeur de ce Journal.

La distribution du second Volume se fera sur la fin de la présente année 1774, & celle du troisième Tome suivra immédiatement. Ceux qui n'auront pas souscrit, donneront 12 livres pour chaque Volume.

On trouve chez le même Imprimeur un Vocabulaire pour l'intelligence des anciens Titres, par Dom J. François, un Vol. *in* 89. prix de 3 liv.

Le mot de la dernière Enigme est *La Bouteille de Verre.* E N I G M E.

*J*E suis une machine utile dans les Villes
 Pour qui se sert de moi, je dois avoir six piés,
 Deux sont sans mouvement, & quatre autres agiles.
 Les Grands entrant chez moi sont tous humiliés ;
 Quand je marche, jamais je ne touche la terre,
 Selon l'occasion je change d'ornement,
 Jeune ou vieille on me voit trois lunettes de verre
 Pour recevoir le jour dans mon appartement.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE. (*Le 19. Mars.*)

Le 5. du mois dernier le Grand Seigneur a tenu un grand Divan, dans lequel il a confirmé dans son emploi le Caïmacan, à qui il a fait donner un Caftan doublé de marte zibeline. Sa Hauteſſe a fait relâcher Tahir Aga, mais ſous condition de payer une ſomme conſidérable & de faire bâtir à ſes frais un nouveau Palais pour l'Aga des Janiffaires. Ali-Effendi, Inſpecteur des magafins de bleds de l'Empereur, & qui, ſous le règne précédent, avoit amaffé en cette qualité de grandes richèſſes, vient d'en être dépouillé & envoyé en exil à Broeſe. Le Boſtangî Baſchi a reçu la démiſſion de ſon emploi, qui a été conféré à Carataja, Officier de ſon Corps, & celui-ci a été remplacé par Alexandre Upſilandi. Le Muphti a auſſi été dépoſé au grand étonnement de ceux qui connoiſſoient ſon crédit & ſon influence dans les affaires. Duri-Zade-Effendi le remplace. C'eſt un homme âgé de 75 à 80 ans., fort eſtimé par ſon ſavoir & ſa probité ; il a déjà été revêtu deux fois de la même dignité.

Sa Hauteſſe a fait grace de la vie à Sunghieri-Ali-Effendi, favori de l'Empereur Muſtapha, & au ſecond Aſtronomie de ce Prince, accuſés l'un & l'autre de délits qui pouvoient leur faire

perdre la tête. On croit que cet acte de clémence est dû aux sollicitations de la Sultane Esma, Sœur de Sa Hauteſſe, & l'on aſſûre que le Sultan va bannir de ſon Serrail tous les Aſtronomes qui étoient en grande vénération ſous le règne de ſon prédéceſſeur.

Voici quelques cérémonies pratiquées à l'enterrement du défunt Empereur.

Les Muſulmans ſont perſuadés que l'ame ſouffre, tant que le corps n'a pas reçu la ſépulture. Ils ſe hâtent en conſéquence de la lui donner. Dès qu'Abdoul-Hamed eût été proclamé, on lava le corps de Muſtapha avec des eaux de ſenteur & du ſavon, tandis que les Prêtres prononçoient des prières & crioient *Soubanna Allah*, c'eſt-à-dire, Dieu de miſéricorde, ayez pitié de nous. On brûla des parfums autour du cadavre & on l'enveloppa d'un drap de lin très-fin, mais ſans couture, afin que l'Empereur puiſſe ſe mettre facilement à genoux, lorsqu'il ſubira ſon jugement. Toutes les femmes du Serrail faiſoient réſentir l'air de leurs lamentations. On plaça enſuite l'Empereur ſur une eſtrade couverte d'un ſuperbe tapis brodé de perles & pierres précieufes, & on le couvrit de fleurs que la ſaiſon pouvoit fournir. Tous les chevaux de main avoient leurs ſelles renverſées & couvertes de velours noir traînant à terre. Les armes & les bannières du Sultan étoient portées la pointe baſſe. Dès que le char mortuaire fut arrivé à la Moſquée, on mit le corps dans la tombe ſans cérémonie, pendant que le Muſtaphi liſoit quelques formules de l'Alcoran. On laiſſa ſur la tombe un Iman chargé d'y lire tout l'Alcoran & de la couvrir chaque Vendredi de riches tapis ſur leſquels ſeront toujours placés quelques ornemens à l'uſage de l'Empereur, & entr'autres ſon Turban. On a donné ordre d'élever auprès du tombeau des colonnes de marbre, ſur leſquelles ſeront gravées en lettres d'or les principales actions de Muſtapha.

BELGRADE. (*Le 28. Mars.*) On aſſûre que Haſſan-Pacha a paſſé le Danube avec 30000 hommes pour inquiéter les Ruſſes, & que le

Grand-Vifir lui a encore envoié 15000 hommes pour l'Armée d'observation qui doit couvrir la rive méridionale du Danube. On dit d'un autre côté que 20000 hommes de troupes fraîches de certaine Puissance vont entrer en Pologne pour y relever les Russes, afin que ceux ci puissent se réunir à leur Armée sur le Danube.

Rien n'annonce mieux les dispositions de Sa Hauteffe pour continuer la guerre que le Schattichérif, ou ordre signé de sa main, que le Capudschillan-Kiayaï a apporté pour le faire passer aux Officiers militaires, Commandans dans le Kurduftan, le Dyarbekir, le Geanik-ili & les autres Contrées voisines de la Natolie. Il est conçu dans les termes suivans :

“ Par le décès de l'Empereur Sultan Mustapha, “
 mon prédécesseur & mon frere, qui, par un effet “
 des décrets de la Providence, vient de passer à “
 la Béatitude éternelle, l'Empire & le suprême “
 Khaliphat m'étant échus par droit d'héritage & “
 de succession, mon premier soin a été de me “
 rendre dans l'appartement embaumé de parfums “
 odoriférans, où l'on garde le précieux dépôt de “
 Skirchai-Scherif du sacré Mohamed Ab Moustapha, “
 dans mon Serrail, ou Palais impérial, com- “
 parable au Paradis. Là, implorant l'intercession “
 & l'assistance spirituelle de ce glorieux Prophète, “
 j'ai élevé les mains au Ciel & j'ai prié l'Etre “
 suprême d'ordonner la destruction & l'anéantisse- “
 ment des ennemis de la foi, de m'accorder sur “
 eux une vengeance éclatante & la grace de recou- “
 vrer d'entre leurs mains perfides, les Terres & “
 Pais dont ils se sont emparés. Ce ne fut qu'après “
 cette prière, qu'avec le concours des magnifiques “
 Vifirs & de tous les doctes U'emas (Gens de “
 Loix) & qu'avec les actes d'hommage & de “
 soumission des Officiers du Serrail & de l'Etat, “
 que j'ai pris possession de l'auguste Thrône Otto- “
 man, événement arrivé le fait jour du Vendredi “

„ 8. de la Lune de Dzoul Cadah (onzième mois de
 „ l'année Arabique) de la présente année de grace.
 „ Renouvellant ainsi les ordres donnés & expédiés du
 „ tems de mon prédécesseur, je vous enjoins, par
 „ le présent commandement suprême, de faire vos
 „ préparatifs & vos dispositions militaires avec toute
 „ la célérité possible, de vous rendre au plutôt à mon
 „ camp impérial à la tête d'un gros Corps de trou-
 „ pes d'élite, & qu'armés de zèle & d'ardeur, vous
 „ n'épargniez ni peines, ni travaux, pour le service
 „ de l'Etat & de la Religion. „

R U S S I E.

PETERSBOURG. (*Le 20. Mars.*) L'Impératrice a déclaré le Général Major Petemkin son Aide-de-Camp-Général : Mais le Lieutenant-Général d'Ungern, qui est revenu avec lui de l'Armée, où il s'est distingué en différentes occasions, n'a pas la fortune aussi propice. Croiant s'appercevoir de quelque jalousie de la part d'autres Généraux à son égard, jalousie qu'on a dit avoir fait manquer la dernière entreprise sur Varna, il en a fait des plaintes ; mais, ayant eu le chagrin de ne les point voir accueillies, il a demandé & obtenu sa démission. — Mr. Siestrzenowicz a été nommé Evêque du Rit Latin de la Russie-Blanche, avec dix mille roubles d'appointemens par an. Ce Prélat, qui est parti cette semaine pour Mohilow, Ville de la Lithuanie actuellement Russe, s'adressera à la Cour de Rome, pour avoir la confirmation du Pape ; il a été en même-tems chargé par le Gouvernement de demander au St. Siège un Bref, pour conserver les Jésuites dans cette partie du Grand-Duché. La Cour s'est déterminée à cette démarche sur les prières réitérées du Pere

Czerniewicz, Recteur du Collège des Jésuites à Polocz. Ce Pere, pendant son séjour ici, a fait de fortes instances, pour qu'il lui fût permis, ainsi qu'à ses Confreres, d'obéir au Bref de suppression du St. Pere, du moins en changeant d'habit; mais l'Impératrice, de son propre mouvement, lui a refusé cette consolation.

Tandis qu'il est des avis qui annoncent le Général Bibikow vainqueur des rebelles d'Orenbourg, il en est d'autres qui persistent à avancer qu'il a eu le malheur de périr dans une action; & que son corps a été transporté à Pétersbourg, conformément à ses dernières volontés. Aussi peu sûrs de la vérité de l'un de ces bruits que de l'autre, nous nous bornons à les rapporter, & nous laissons au tems à confirmer celui qui est véritable. Ce qu'il y a de plus inquiétant c'est de voir dans une relation donnée par la Cour même, les révoltés pourvus de toute sorte de munitions & même d'artillerie en abondance: On ne peut concevoir qu'une troupe de brigands & de voleurs de grand chemin, que le crime & le hasard ont rassemblés, puisse se trouver dans un état si formidable, qu'il soit besoin de forcer des batteries, de faire des sièges, & de former des combats réglés, pour les chasser des postes avantageux qu'ils ont occupés. Le nombre seul des canons, qu'on leur a pris, selon cette relation, en différentes occasions, monte à quarante-quatre, dont dix-huit dans une seule action, outre des tonneaux de poudre, des munitions, &c. En un mot, si d'un côté cette relation fait voir l'attachement de la partie la plus distinguée des habitans de ces contrées au Gouvernement, & si elle fait

concevoir l'espérance, que le Général de Bibikow parviendra enfin à dissiper entièrement les rebelles, & à rétablir parfaitement la tranquillité; d'autre part il n'est que trop vrai que cette même pièce donne une idée de l'étendue de la rébellion, de la force des rebelles, de l'ordre & de la subordination qui regnent parmi eux, infiniment plus grande qu'on ne s'y feroit attendu.

Journ. de
Janvier, p.
53.

Le rédacteur de l'Almanach impérial a donné une longue & pompeuse relation de la découverte de quelques Isles au Nord ou Nord-Est de la Sibirie, qu'il appelle l'*Archipel du Nord*. Les hommes avides de nouveautés ont accueilli cette relation avec de grands éloges, mais les vrais savants n'y ont pas attaché la même importance; ils y ont trouvé de l'exagération & des inexactitudes qui les obligent à demander du tems & de nouvelles découvertes pour prononcer sur cette matière.

P O L O G N E.

VARSOVIE. (*Le 1. Avril.*) La Religion Catholique a beaucoup souffert dans la partie de la Pologne, qui vient d'être soumise à l'Impératrice de Russie. On a enlevé plus de 1200 Eglises aux Grecs-Unis pour les donner aux Schismatiques. Les violences qu'on a exercées contre les Prêtres & Curés déclarés contre le Schisme, sont un événement bien difficile à concilier avec le système de Tolérance adopté par l'Impératrice. L'Evêque de Posenie, en qualité de Grand-Chancelier de la Couronne, a communiqué à Mr. de Stackelberg le mémoire suivant qui lui avoit été adressé par Mr. Lewinski.

Le soussigné a ordre de représenter à Son Exc. M. le Grand-Chancelier de la Couronne: Qu'après des déclarations réitérées de Son Exc. Mr. le Baron de Stackelberg, Ministre Plénipotentiaire de Sa Maj. Imp. de Toutes les Russies, " de remettre aux Unis les Eglises dont ils étoient en possession & qui leur ont été récemment enlevées; & " de laisser les choses *in statu quo* jusqu'à ce que " les Commissaires nommés pour cet effet de part " & d'autre, examinent les droits de chacun & " rendent une pleine justice aux lésés; „ les violences & les injustices ne cessent pas; mais au contraire augmentent de jour en jour.

1°. Les Prêtres Przywalinski & Czamokorodzki ont été chassés de leurs Paroisses par un Prêtre Non-Uni de Zastow, soutenu par les troupes qui se trouvent à Biala-Cerkew. 2°. Le Prêtre Non-Uni de Pohrebysko, soutenu par les troupes a repris l'Eglise de Kopczyk & s'en est emparé. 3°. Le Prêtre Non-Uni de Biala-Cerkew, nommé Zrazewski, ayant fait emprisonner tous les Prêtres-Unis, la veille de Noël selon l'Almanac Grec, & les ayant retenus dans les prisons à Biala-Cerkew pendant toutes les fêtes de Noël, les a relâchés ensuite; mais les a privés de leurs Eglises en les donnant à des Prêtres Grecs Non-Unis. 4°. Le même Prêtre Zrazewski soutenu par le détachement de Biala-Cerkew & nommé par le Capitaine Kruhlów, s'est saisi du Prêtre-Uni, Suckowolski, Curé de Wodzianice & de deux autres; les a fait battre cruellement & ensuite mettre en prison, après leur avoir pris les clefs de leurs Eglises. 5°. Les Non-Unis dans toute la terre de Rokitiany & dans plusieurs villages ne se sont point contentés de reprendre les Eglises aux Unis, avec l'aide des troupes Russes sous les ordres dudit Capitaine Kruhlów; mais de plus ayant arrêté les Curés Unis, les ont conduits à Biala-Cerkew pour les mettre en prison. 6°. L'Apostat Curé de Berszada ayant rencontré le Prêtre Uni, Jean Rozworowicz, Doyen de Bracław, l'a cruellement battu, & l'ayant conduit à Berszada, l'a fait attacher par le col à un chéne. Il étoit soutenu pour cela par deux Cosaques qui se disoient autorisés par les ordres de Mr.

352 *Journal Historique*

le Général Szyckow. 7°. Une violence toute récente, commise le dernier jour du mois écoulé; dans la terre de Jasnohowd appartenante au Kuiaz Snyki, fait voir que l'on veut entièrement anéantir la Religion des Grecs-Unis : Les Non-Unis appuyés par les troupes de Biala-Cerkow se sont rendus dans cette terre, ont fait assembler tous les habitans, en ont fait battre & emprisonner plusieurs innocemment, & enfin les ont forcés à signer un écrit. “

„ C'est pourquoi le soussigné a ordre de supplier Son Exc. Mr. le Grand-Chancelier de la Couronne de vouloir bien s'entremettre auprès de Son Exc. Mr. le Baron de Stackelberg, pour que les Eglises soient rendues le plus promptement aux Grecs-Unis, & qu'il daigne écrire à Son Exc. Mr. le Général Szyckow & au Prince Szerbatow, qu'ils empêchent les injustices susdites en défendant sévèrement à leurs Troupes de soutenir les Non-Unis, qui sans cette aide n'oseroient commettre tant de violences. “ A Varsovie, le 18. Février 1774.

(Signé) S. Lewinski.

Le Grand-Chancelier a accompagné ce mémoire de la note suivante.

Tandis qu'on se flattoit de voir les Grecs-Unis tout-à-fait à l'abri des persécutions, d'après les déclarations réitérées de Son Exc. Mr. le Baron de Stackelberg, Ministre Plénipotentiaire de la Cour de Petersbourg, on vient de recevoir des plaintes nouvelles & très-graves contre les procédés des Non-Unis, qui se prévalent de la protection des Troupes Impériales pour commettre les plus grandes injustices. Les soussignés ont ordre en conséquence de communiquer à Son Exc. le Mémoire ci-joint, & de le prier de s'employer efficacement pour empêcher des entreprises aussi peu conformes aux intentions amicales de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, qu'elles sont contraires aux assurances données par Son Exc. Mr. le Ministre Plénipotentiaire & à la teneur du Traité.

A Varsovie le 21. Février 1774.

(Signés) Młodziejowski , Evêque de Posen,
Grand Chancelier de la Couronne.
Borch , Chancelier du Roïaume.

Comme le mal étoit devenu plus urgent & que les Troupes Russes ont elles - mêmes fécondé les mouvemens des Grecs Non - Unis , le Ministère a remis à Mr. le Baron de Stackelberg une seconde note, conçue en ces termes :

„ L'Etat malheureux & les oppressions toujours plus grandes des Grecs Unis obligent les souffignés a des participations fréquentes quoique facheuses : ayant reçu un nouveau libelle de griefs , ils se croient obligés d'en faire part à Son Exc. Mr. le Baron de Stackelberg , Ministre Plénipotentiaire de Sa Maj. l'Impératrice de toutes les Russies , & de le prier le plus instamment de faire tout son possible pour que toute oppression de la part des Non - Unis cesse à l'avenir , & notamment pour que Mr. Primowicz , Grand Vicaire de Kiovie , soit en toute sûreté & à l'abri de toute poursuite de la part des Troupes Impériales. „

Varsovie, le 8. Mars 1774.

Młodziejowski , Evêque de Posen , Grand-Chancelier de la Couronne.

Borch , Chancelier du Roïaume.

Le Plan du Conseil permanent , dont on remit des copies , le 28 du mois dernier , à chacun des Membres de la Délégation assemblés , & qui paroissoit être une affaire conclue , rencontre encore des difficultés. Les Ministres étant arrivés dans la Salle & y ayant pris place , l'un d'eux parla en faveur de ce Conseil , en termes fort modérés ; mais le Ministre de Russie en annonça la nécessité en termes beaucoup plus pressans. Il dit entr'autres , que les Nations voisines avoient été trop souvent troublées par les discordes intestines de la Pologne , & qu'il étoit tems de les prévenir , ajoutant que

ni oppositions, ni contradictions quelconques ne pourroient empêcher l'exécution de ce Projet. Alors Mr. Korzeniewski, Nonce de Pinsk, exposa les raisons qui devoient le faire rejeter & demanda que la Délégation donnât des instructions particulières aux Ministres qui alloient partir pour les trois Cours, afin qu'ils supplient ces Puissances de nous garantir d'une innovation aussi funeste. Mr. Suminski, Nonce de Dobrzin, appuya les raisons de son Collègue & finit par dire " que les Nonces n'ayant pas dans leurs instructions le pouvoir de
" soumettre la République à un Gouverne-
" ment contraire à ses Loix, il demandoit
" qu'on leur donna le tems d'écrire à leurs
" Palatinats respectifs pour recevoir leurs ordres à cet égard. „ A cela, le Baron de Stackelberg répliqua, *que les Palatinats, ni aucune Puissance humaine ne s'opposeroit à cette exécution.* — Par ordre de la Délégation, on a commencé le 24. à taxer les biens des Jésuites pour les vendre ensuite. Quelques Délégués prétendoient avoir de préférence le droit d'en acheter ; mais il a été réglé qu'il n'y aura que l'ancienne Noblesse qui puisse acquérir leurs terres & biens-fonds, leurs villes & villages : la nouvelle Noblesse, le Magistrat des Villes & autres personnes de tout état ne sont autorisées qu'à faire l'acquisition des maisons & places que les Jésuites possédoient dans les Villes grandes & petites. — Il est décidé que les Dissidents n'auront pas part à la Législation, mais feront un Corps à part, qui aura soin de veiller à la conservation des Privilèges dont il jouit. Ils pourront avoir séance dans tous les Collèges, excepté dans les Cours de Justice.

Les Chambres mi-parties seront abolies. — Tandis que la Délégation s'occupe à faire des Loix de Police pour la Comédie, la Chasse, &c. on a reçu la triste nouvelle que le Roi de Prusse a pris possession de la Province de la Grande-Pologne jusqu'à la rivière de Warta ; cette nouvelle a mis tout Varsovie dans de grands mouvemens, & ces mouvemens paroissent être autant de convulsions. Il n'est pas même certain que ce Monarque veuille fixer les bornes de toutes ses Possessions à la Warta ; car il a déjà fait occuper les Fauxbourgs de Posen. Les Troupes Russes ont ré-occupé la Ville & le Château de Cracovie, sous les ordres du Major de Hasslein, qui en est devenu Commandant.

Le P. Marc, Carme-Déchauffé, fameux depuis quelque-tems en Pologne, par l'opinion qu'on y a qu'il est favorisé du don des miracles, lequel avoit été enlevé par les Russes avec des Confédérés de Bar & conduit à Kiovie, où il a eu beaucoup à souffrir, est actuellement de retour en cette Ville. Les Dames ses anciennes dévotes le fêtent par tout. On se recommande à ses prières & l'on court à sa Messe comme au feu.

Les Prussiens achètent de tous côtés en Pologne des grains sans en former des Magasins, & les font descendre par eau dans leur Pays. Les Russes qui sont à Posen & à Kalisch, y paroissent être sur leurs gardes ; mais on ne voit point quelles surprises ils pourroient y appréhender. Le Maréchal Romanzow doit, dit on, se trouver déjà de ce côté du Niester avec toute son Armée que les Turcs ont harcelée.

Au milieu de la situation la plus précaire &

la plus inquiétante, l'on se livre ici avec tranquillité aux plaisirs même les plus bruyans, aux Bals, aux Spectacles &c. L'on s'empresse d'y ouvrir la Comédie projetée; les Acteurs & Actrices, Danseurs & Danseuses y sont déjà arrivés. A voir ces distractions, on croiroit que la félicité publique est parvenue à son plus haut degré, ou, pour mieux dire, l'on gémit de voir la Pologne arrivée au comble de l'infortune, c'est de s'étourdir sur ses propres malheurs & sur leur cause. Un Etranger de distinction, arrivé récemment à Varsovie, & qui, d'après l'état de la République & les sentimens naturels à tout Citoyen, s'étoit formé l'idée d'y trouver un abattement général & la tristesse répandue sur tous les villages, voyant loin de-là toutes les Classes du peuple, surtout la première, si occupées de leurs amusemens, dit, *Que Varsovie devoit sans doute être une Ville neutre, où l'on ne s'embarrassoit point du malheur de ses voisins.*

Il est arrivé dernièrement en cette Ville un Jésuite de la Prusse, nommé Hubner, aiant un plein pouvoir de la Cour de Berlin pour revendiquer une certaine somme appartenante au Collège de Bromberg, enclavé dans les Provinces occupées par son Souverain, laquelle avoit été appliquée sur des fonds situés en Pologne, & il est retourné ces jours-ci à Bromberg, après avoir rempli l'objet de sa mission, dans laquelle il a pleinement réussi. Il a paru partout en habit jésuitique, à la Cour, ainsi qu'à l'Hôtel de Mgr. le Nonce & celui de Mr. notre Evêque. Ce qui prouve que la Cour de Rome ne voit pas de mauvais œil la conservation de la Société dans une partie du Nord. Quelqu'un

témoignant au P. Hubner de l'étonnement au sujet de ce que les Jésuites survivoient au Bref, ce Pere cita un grand nombre de Brefs & de Décrets de discipline, que la *non acceptation* avoit rendu sans force dans plusieurs Etats Catholiques, & protesta au nom de ses Confreres qu'ils obéiroient sans délai, si les Evêques venoient à accepter & à leur intimier un Bref, qui n'est adressé qu'à eux, & que les Jésuites Prussiens ne connoissent que par les Gazettes.

DANTZIG. (*Le 25. Mars.*) Le Roi de Prusse avoit demandé qu'on lui livrât tous les Sujets de ses nouvelles acquisitions, domiciliés en cette Ville. Le Magistrat avoit renvoyé la discussion de cette affaire à la fin de la négociation principale sur la propriété du Port & le commerce de la Vistule. Le Sr. Reichardt, Commissaire de la Cour de Berlin, renouvela, il y a quelques semaines, sa réclamation dans un Mémoire, par lequel il exigeoit que la Ville rendit, sans délai, tous les natifs de la Prusse-Occidentale, de toutes qualités & dans quelque condition, rang ou charge, qu'ils fussent constitués. Il menaça en cas de refus de poursuivre cette restitution les armes à la main. Le Magistrat fit en vain des représentations contre cette demande; il dressa un Mémoire en réponse, que le Sr. Reichardt refusa de recevoir; & tout de suite les menaces de ce Commissaire furent suivies de l'effet. Le 27. du mois dernier, à six heures du matin, un Détachement de 200 hommes du Régiment de Krockow, en garnison à Marienbourg, en sortit, & marcha sur Dirschau, aux ordres du Lieutenant-Colonel de Schwerin: D'autres troupes se réunirent à eux du côté de Dantzig. Les Soldats se sont répan-

des dans tous les Villages qui lui appartiennent, d'où ils ont enlevé, sans distinction, tout ce qu'ils y ont trouvé de jeunes hommes capables de porter les armes.

POŁOCZK. (*Le 21. Mars.*) Les Jésuites subsistent ici comme auparavant sous la protection de l'Impératrice de Russie. Le Pere Czerniewicz, qui a été appelé à Pétersbourg, y a reçu des marques éclatantes de la bienfaisance de cette auguste Souveraine. Elle a voulu que tous les Membres de ce Corps ne changeassent en rien leur manière de vivre & qu'ils continuassent leurs fonctions comme à l'ordinaire dans ses nouveaux Etats. De plus, Sa Maj. a déclaré par une Ukase, passée en plein Sénat, que tous les biens que ces Religieux y possèdent, fussent pour toujours déchargés des impôts que doivent payer ses autres Sujets.

MITTAU. (*Le 28. Mars.*) La Régence de ce Pais a reçu, par une Lettre de notification de notre Sérénissime Duc, la nouvelle, que la célébration du mariage de ce Prince avec la Princesse Eudoxie de Joujoupow (*) a eu lieu le 6. de ce mois. La cérémonie s'est faite à Pétersbourg dans la Chapelle de la Cour, en présence de Sa Maj. & de Leurs Alt. Impériales.

(*) *Joujoupow, Jousupow, Jesupow, Jesubof, Isopof* &c. Tous ces noms ont été donnés à la princesse.

ESPAGNE.

MADRID. (*Le 21. Mars.*) Don Charles-Clément-Antoine de Padoue, Infant d'Espagne, Fils unique du Prince des Asturies, est mort

dans la troisième année de son âge, étant né le 19. Septembre 1771. C'est ce jeune Prince que le Ciel avoit accordé aux vœux de la Nation & de la famille royale, dont le Pape actuellement regnant avoit été Parrain, & dont la naissance avoit répandu dans toute l'étendue de la Monarchie Espagnole une joie d'autant plus extraordinaire, qu'aucun Prince des Asturies n'avoit eu des enfans, depuis deux cent dix ans. Ces avis ajoutent que ce triste événement avoit jetté la Cour dans une consternation inexprimable & qu'on avoit dû saigner la Princesse des Asturies, Mere de ce précieux Infant, laquelle est inconsolable de cette perte, ainsi que le Roi Catholique.

Les 24 heures après la mort du jeune Prince étant écoulées, la Comtesse douairière de Torre-Palma, gouvernante de ce Prince, remit, avec les formalités ordinaires, le corps au Marquis de la Torrecilla, Majordôme de semaine, nommé par le Roi pour cette cérémonie. On le transporta aussi-tôt dans une autre Salle du Palais, séparée des appartemens du Roi & de la famille royale; & le lendemain on le conduisit en grand cortège & avec les cérémonies ordinaires au Monastère royal de St. Laurent à l'Escorial, où on le remit au Pere Prieur, en présence de Don Michel Gonzalez Bobela, Evêque auxiliaire de Tolède.

Il n'est point ici question de réformer les Ordres Religieux; la Bulle, que des Journalistes crédules ont annoncée, est une pièce controuvée.

CADIX. (Le 30. Mars.) Les Vaisseaux de guerre l'Amérique, le Dragon & l'Espagne, faisant partie de la flotte commandée par le Chef d'Escadre Dom Louis de Cordova, sont

entrés dans ce port, les 11. & 18. de ce mois; avec les navires marchands le Placeres, le Ro-faire & le Portovelena, venant de Vera-Cruz & de Cartagene, ayant rafraichi à la Havane, d'où ils sont partis le 24. Janvier dernier. La cargaison qu'ils ont amenée pour le Roi & les particuliers, consiste en 22,329,355 écus forts en or & argent monnoyés & travaillés; 28,780 arrobes de graine; 787 arrobes d'anil; 2334 arrobes de jalap; 6557 arrobes de cacao; 5016 arrobes de sucre; 9475 arrobes de tabac; 1105 arrobes de coton; 12,112 cuirs tannés; 62 milliers de banilles, & d'autres productions de l'Amérique: le tout évalué à 26,319,436 écus forts.

PORTUGAL.

LISBONNE. (*Le 16. Mars.*) Le Sr. Francisco de Scabra, Desembargador du Paco, qui est le premier Tribunal du Roïaume & frere du Sr. Jozé de Scabra, ci-devant Secrétaire d'Etat, dont nous avons dernièrement annoncé l'exil & la disgrâce, a été déclaré, par un Décret du Roi, déchu de cette dignité & incapable d'exercer à l'avenir aucun emploi dans la Magistrature.

Le Ministère continuë de travailler aux affaires qui concernent la Ville de Goa, qui depuis l'expulsion des Jésuites sont fort dérangées. On y fait passer, avec une quantité de nouveaux réglemens, un nouveau Gouverneur ou Capitaine général, (le titre de Viceroi étant supprimé) un nouvel Archevêque, de nouveaux Magistrats, des Officiers militaires & de finance, des troupes de recrue composées de quelques volontaires & d'un grand nombre de malfai-
teurs,

& Littéraire. Mai 1774. 361
teurs, de l'artillerie & des munitions de toute
espèce.

La Reine a été fort incommodée, mais elle
se porte beaucoup mieux & l'on espère qu'elle
fera bientôt en état d'être transportée en cette
Ville. Elle a été saignée huit fois. Il faut re-
marquer que l'usage en Portugal est de faire
les saignées beaucoup moins fortes qu'ailleurs
& de les réitérer; de sorte que huit saignées ne
reviennent point à trois de celles que l'on fait
en France.

S U E D E.

STOCKHOLM. (*Le 25. Mars.*) Le Baron
Jacob Magnus de Sprengporten, Commandeur
& Grand' Croix de l'Ordre de l'Épée, Lieutenant-
Général & Colonel du Régiment des Gardes
du Corps & de celui des Dragons-légers de la
Garde, ayant demandé depuis peu sa démission
de ces deux dernières places, le Roi la lui re-
fusa d'abord, dans l'espérance que l'humeur
passagère de Mr. de Sprengporten lui laisseroit
dans la suite le calme nécessaire pour réfléchir
sur sa démarche; mais Mr. de Sprengporten
ayant persisté dans sa demande, le Roi la lui
accorda le 10. en plein Sénat, en lui conservant
ses appointemens en pension; grace cependant
que Mr. de Sprengporten a fait difficulté d'ac-
cepter. On espéroit que cet Officier, touché de
la bonté du Roi, ne se seroit pas porté plus
loin; mais, à l'étonnement de tout le monde,
il vient de se démettre encore de sa
charge de Lieutenant Général & de celle de
Directeur-Général des fortifications de la Fin-
lande, & il a pris, dit-on, la résolution de

passer à un service étranger. On se rappelle que Mr. de Sprengporten s'étoit concilié la plus haute faveur du Roi, en contribuant efficacement à la dernière révolution, sur-tout en Finlande, où il avoit été envoyé par le Sénat & la Diète, pour réprimer les mouvements dont on s'y étoit aperçu. Le motif de sa retraite est des moins importans, s'il est vrai, comme on le dit, qu'il ne s'agisse que d'une querelle de rang entre les Officiers des Gardes à pied & ceux des Dragons-légers : Mr. de Sprengporten favorisoit ce dernier Corps, qu'il a lui-même formé ; &, le Roi ayant décidé la question en faveur des Gardes, il a cru devoir en témoigner son mécontentement avec éclat. Sa Majesté lui succède dans la place de Chef des Gardes du Corps, qu'elle a réunie à la Couronne ; elle se rend en cette qualité tous les matins à la parade pour y recevoir les rapports. Les Officiers des Dragons-légers continuent néanmoins de jouir de toute la faveur du Monarque, & ont l'honneur de l'escorter lorsque Sa Maj. sort de Stockholm.

Les Diplomes des Gentilshommes, depuis le regne de la Reine Christine, avoient été écrits avec le phœbus & l'enflure orientale ; le style de ceux de Baron s'élevoit encore d'avantage, & on étoit réduit à ne rien trouver pour renchérir sur les deux premiers lorsqu'il s'agissoit de ceux de Comte. Mr. de Geer, Maréchal de la Cour, ayant été élevé à la dignité de Baron, a supplié le Roi de faire motiver seulement dans le Diplôme, qu'il tient cette grace de la bonté de Sa Majesté. Le Roi s'étant fait représenter quelques-uns des Diplomes en usage dans le seizième siècle, sous le règne de Charles IX, &

n'y ayant trouvé que ces mots : *Sa Majesté instruite du zèle & de la fidélité de N. N. lui accorde les présentes Lettres de Noblesse, ou le présent Diplôme de Baron, de Comte; en foi de quoi &c.* Cette brièveté simple & noble a plu à Sa Majesté, qui a ordonné à la Chancellerie de ne point employer à l'avenir d'autre formule.

Un Anonyme, sous le nom de *bon Suédois*, a donné au Public la question suivante à développer : "S'il ne seroit pas possible d'ériger par actions, avec l'agrément du Roi, une Compagnie qui tendroit à cultiver & améliorer des biens ruinés & incultes, des terrains en friches & de vastes marais. „ Il offre de contribuer trente mille dalers de cuivre à cet établissement, & plus encore, si la Compagnie prend. Les dissertations sur cette question doivent être envoyées à la Société *pro Patriâ*; celle qui sera déclarée la meilleure au jugement de cette Société, aura une récompense de six mille dalers qui sont déjà déposés, & la Société y ajoutera deux médailles d'argent. — L'Académie des Sciences ayant examiné la machine inventée par un Paysan pour nettoier les champs de pierres, & l'ayant trouvée simple, utile, commode & peu dispendieuse, lui a accordé une récompense de 300 dalers. — Un marchand de Gothembourg ayant trouvé le moyen de rendre le hareng fumé de Suède aussi bon que celui d'Angleterre, a reçu une récompense de 3000 dalers d'argent. — Il n'y a plus aucunes Troupes Russes sur les frontières de Finlande; elles ont été envoyées dans l'intérieur de l'Empire, dont on ne reçoit aucune nouvelle positive.

Un Soldat chargé d'une commission dans la Province de Tavasthus, y a été dévoré par des loups. On a trouvé avec quelques lambeaux de ses habits sa baïonnette toute ensanglantée & quelques pattes de loup; ce qui fait conjecturer qu'il doit en avoir tué au moins deux; avant que d'avoir succombé sous le nombre.

DANNEMARCK.

COPENHAGUE. (*Le 4. Avril.*) On a appris que le Navire le Tranquebar, de la Compagnie des Indes, parti d'ici le 15. Décembre, étoit arrivé en bon état à Porto Pray dans les Isles du Cap-Verd en Afrique, d'où il alloit faire voile au Cap de Bonne-Espérance. Ces lettres ajoûtent que depuis un an il n'avoit pas plu dans ces Isles, ce qui avoit fait périr un grand nombre de gens & d'animaux, entr'autres six mille bœufs; que dans l'Isle St. Antoine il étoit péri de misère 5000 personnes & 600 dans l'Isle St. Nicolas, & dans les autres à proportion. On écrit d'Elleneur que les dernières tempêtes ont causé beaucoup de naufrages sur les Côtes de ces Parages.

ANGLETERRE.

LONDRES. (*Le 17. Avril.*) Le 23. du mois dernier le Lord North se rendit à la Chambre des Communes, où il prononça un discours d'une heure entière, dans lequel ce Ministre combattit la proposition de se borner à mettre les habitants de Boston à une amende; il soutint que la rupture de tout commerce avec cette Ville étoit l'unique moyen de maintenir l'hon-

neur de la Nation, & de contraindre les rebelles à se soumettre à l'autorité suprême de la Couronne & du Parlement de ce Royaume. La Chambre se forma en Comité sur ce Bill ; & après une longue délibération , ce Bill fut approuvé dans toutes ses clauses avec très-peu de changements. Il ne commencera à avoir son exécution qu'au commencement du mois de Juin prochain. Le dispositif de l'Acte est conçu en ces termes.

“ Comme il s'est élevé dans la Ville de Boston, Province de Massachusset-Bay , dans la Nouvelle-Angleterre, des troubles causés par certaines personnes mal-intentionnées au gouvernement du Roi & portées à la destruction du repos & du bon ordre de ladite Ville ; dans lesquels troubles on a pillé & détruit des cargaisons considérables de thé appartenant à la Compagnie des Indes ; & comme dans l'état actuel de ladite Ville & de son port on ne peut continuer le commerce des Sujets du Roi, ni faire paier les droits dus à Sa Majesté ; il convient de retirer incessamment de ladite Ville les Employés qui les percevoient , &c. , Cet Acte porte qu'à commencer du premier Juin prochain, il ne sera chargé ni déchargé dans le port de Boston , ni à aucun endroit de l'enceinte de son port & havre, aucune espèce de marchandises , à l'exception des vivres nécessaires à la subsistance des habitants, & des provisions ou munitions de guerre qu'on y portera pour le compte du Roi, à peine de confiscation du bâtiment & de sa cargaison. Il est dit ensuite , qu'aussi-tôt que le Roi aura été pleinement instruit en son Conseil que la tranquillité & l'obéissance aux Loix sont rétablies dans Boston, que le commerce avec la Grande Bretagne pourra s'y continuer librement, & qu'il n'y aura aucun obstacle à percevoir les droits du Roi. Sa Maj. est autorisée par Ordonnance, ou ordre de son Conseil à désigner les lieux dudit port où le commerce pourra être repris & les Employés rétablis. L'Acte porte enfin que ce rétablissement ne se fera qu'après que

la Compagnie des Indes aura été indemnisée de la perte du tiné en question, & qu'on aura fait satisfaction aux Commis du Roi, &c.

Le Roi a accordé à Mr. Hutchinson, Gouverneur de la Province de Massachusset-Bay, la permission de passer en Angleterre; & Sa Maj. a donné à Mr. Gage, Lieutenant-Général des Armées du Roi dans l'Amérique-Septentrionale, la place de Capitaine-Général & Gouverneur de la même Province, jusqu'à ce que Sa Majesté en dispose autrement.

Il est arrivé un paquebot de Bengale & de Madrafs avec des dépêches pour la compagnie des Indes. Celles de Bengale portent que le Rajo Bulwantzingue étant mort, son fils avoit fait à la compagnie un don gratuit de 500,000 livres sterl. pour être son Successeur, & lui avoit promis en outre un tribut annuel de 400,000 livres sterl. pour qu'elle le protège contre le Mogol & le Nabab Souja Doula. Celles de Madrafs apprennent que les troupes de la compagnie aux ordres du Général Smith se sont emparées de Tanjour, où elles ont trouvé un trésor immense; & par ce moyen le Nabab d'Arcote s'étoit vû en état de paier à notre compagnie un million & demi qu'il lui devoit. Ces nouvelles ont fait monter aussitôt les actions de la compagnie. Elle a aussi reçu avis de l'arrivée de tous les navires à leur destination, à l'exception du Mansfield, qui a péri à Bengale & dont l'équipage a été sauvé.

Il se trouve actuellement ici un Officier-Général très-versé dans la Marine & la Tactique des Grecs & des Romains, qui vient de lever les doutes que l'on avoit eus jusqu'ici au sujet de la véritable construction des Galères des an-

ciens , & de la manière d'y placer les rameurs sur plusieurs rangs les uns au - dessus des autres en nombre proportionné à la grandeur de ces Bâtimens. Cet Officier, qui s'est acquis une grande réputation par ses services tant sur terre que sur mer , a fait cette importante découverte ; & en a démontré la certitude à des Officiers de Marine , & à d'autres personnes entendûes , par le moyen d'un modèle de la coupe d'une partie d'une Galère à cinq rangs de rames (*quinquireme*) dans laquelle on voit comment un grand nombre de rameurs pouvoient facilement se rendre à leurs places , & y agir sans le moindre obstacle, quoique rangés dans un espace très - petit eu égard à leur quantité. On est borné à dire, jusqu'à ce que l'inventeur donne au Public la Description en détail de cette invention , que le vrai principe de la découverte consiste dans une juste combinaison de deux lignes obliques , & de certains intervalles convenables , tant entre les rangs qu'entre les rameurs qui les composent , & que l'ensemble décide la question embarrassante qui a si long - tems occupé les Sçavans .& les Curieux sur ce sujet, en même - tems qu'il rend cette pratique très - aisée & fort simple.

On écrit de la Virginie qu'en desséchant un marais, dans lequel il y avoit une grande quantité d'arbres , on aperçut dernièrement deux créatures de figure humaine , qui prirent aussitôt la fuite. On courut vers elles ; on les atteignit & leurs cris firent venir une femme à leur secours. Ces trois Sauvages parurent effrayés & aucun d'eux ne put proférer un seul mot dans aucune langue. D'après les recherches faites dans le Pays, quelques personnes se rappellerent qu'un pauvre homme des environs

avoit disparu avec sa femme depuis un certain nombre d'années, & l'on suppose qu'ils s'étoient retirés dans ce marais, au milieu duquel se trouvoit un petit mont où ils avoient vécu, & avoient eu deux enfans. L'homme étant mort, la femme avoit perdu insensiblement l'usage de parler, parce qu'elle n'avoit personne avec qui elle pût s'entretenir, & les enfans sont restés muets. On n'a négligé aucuns moyens pour leur apprendre à parler; mais ils n'avoient fait que très-peu de progrès au départ des dernières lettres. Cet événement est une nouvelle preuve de la vraie origine des hommes sauvages, sur lesquels les faux Philosophes ont répandu tant de systèmes extravagants.

I T A L I E.

ROME. (Le 3. Avril.) Il paroît un Bref qui établit une Congrégation pour diriger le Collège & le Séminaire Romains. Dans ce Bref le St. Pere dont la justice & la sagesse ne méconnoissent jamais le mérite, fait l'éloge des soins que les ci-devant Jéuites ont donné à l'administration de ces deux Maisons, & parle amplement de l'état florissant où ils les ont laissées. *C'est pour conserver, dit-il, dans son lustre & dans sa splendeur le Collège appelé Romain, érigé en cette Ville depuis si long tems, & qui s'est accru dans la suite à l'avantage général, non seulement de ceux qui se rendent à ses Ecoles, mais principalement de ceux qui appelés au service divin sont instruits dans la piété, dans les belles lettres & dans l'intégrité des mœurs à notre Séminaire Episcopal, que nous avons résolu d'ériger une Congrégation, composée de trois Card-*

naux de la sainte Eglise Romaine pour la bonne direction de ce Collège. — Dans le même Bref la piété du Pontife assure aux Saints de la ci-devant Compagnie les honneurs que l'Eglise leur a décernés, & maintient tous les exercices que la dévotion des Fidèles a consacrés à saint Ignace & à saint François Xavier. *En conséquence il (le Cardinal Marc Antoine Colonne) aura sous sa direction , non-seulement le Séminaire Episcopal & tous ceux qui à quelque titre que ce soit demeureront au Collège Romain, mais aussi l'Eglise de saint Ignace & les offices qui s'y célèbrent, ainsi que l'Oratoire de saint François dit le Caravita, & toutes les œuvres pieuses qui ont coutume de s'y faire, ou qui dépendent de cet Oratoire de quelque manière que ce soit.*

Le Barón de St. Odile, Ministre de Toscane, est entièrement disgracié par sa Cour. Le Grand-Duc a refusé de recevoir ses dernières justifications, & lui a fait seulement dix mille livres de Pension. C'étoit le dernier Gentilhomme Lorrain employé par cette Cour.

Le Cardinal Charles-Albert-Guidobon Calvalchini, Evêque d'Ostia & de Velletri, Doyen du Sacré Collège, Pro-Datâire du Pape, & Préfet des Evêques & Réguliers, fut attaqué le 7 du mois passé après-midi d'un Catharre, dont il mourut quelques heures après. Il étoit âgé de 90 ans, 7 mois & 9 jours, étant né à Tortone le 26 Juillet 1683. Benoît XIV. l'éleva à la Pourpre le 9. Septembre 1743. Par sa mort il vague un troisième Chapeau. Son corps a été enterré avec beaucoup de pompe. Le Duc de Cumberland, qui se trouve ici depuis le 6 de Mars sous le nom de Comte de

Dublin , s'étant rendu chez le Cardinal de Bernis , a vû passer le Convoi funèbre. Ce Seigneur s'est rendu le 18 par l'escalier secret à l'audience du Pape, qui s'entretint avec lui pendant trois quarts d'heure.

La place de Surintendant de la Daterie Apostolique, vacante par la mort du Cardinal Cavalchini, a été donnée à Mr. Gaetano Ferri, qui en étoit Sousdataire, avec tous les honneurs & émolumens attachés à cet emploi. Le Pape a aussi disposé de l'Abbaïe de St. Pierre de Molo, dont jouïssoit le même Cardinal, en faveur de Mr. l'Archevêque Ghilini, Nonce Apostolique à Bruxelles. Le Cardinal Jean-François Albani a accepté la place de Doyen du Sacré-Collège, & le Cardinal Duc d'Yorck celle de Sous-Doyen. Par cette disposition l'Evêché d'Albano étant vacant, le Cardinal de Bernis pourroit l'opter & mettre un Suffragant qui seroit le Prélat Mathei, Archevêque de Colosso.

Par les dernières lettres d'Augsbourg nous apprenons que le Magistrat de cette Ville Impériale s'est enfin conformé aux dispositions du Bref de Sa Sainteté par rapport à la suppression de la Société dite de Jesus, dont les Membres ont quitté l'habit; mais on les a continués dans l'exercice des mêmes fonctions qu'ils faisoient auparavant. — L'Abbé Colombini assure dans toutes les compagnies où il se trouve, que le St. Pere a très-gracieusement accordé la conservation des Jésuites dans les Etats Prussiens.

En travaillant à la visite d'un souterrain dans un bien de campagne appartenant à Mrs. Dominicis, freres, situé au-delà de l'Eglise de

St. Sébastien; on a découvert une petite urne de marbre de figure sphérique, bouchée d'un couvercle de plomb, & sur le haut un petit pot de même marbre; & dans la campagne deux petits enfans, ayant entre eux un cartouche avec l'inscription suivante en Lettres Romaines : *Servilia S. V. M. Pherusa conjugî incomparabili M. Servilius Turannus fecit quæ mecum vixit A. XXXI.* Un Vigneron mal-adroit ayant ouvert de force le couvercle de cette urne, on la trouva pleine d'une liqueur odoriférante telle que de bergamote, dont une partie s'exhala en répandant une odeur très-agréable; & le surplus que l'on conserve soigneusement, ayant été appliqué à différentes blessures & autres maux, a opéré une prompte guérison. La plupart des Savants qui se sont rendus sur les lieux pour examiner cette liqueur, croient qu'elle peut avoir été enterrée en ce lieu avec la susdite Servilie quelque-tems avant la naissance de notre Rédempteur. — En continuant l'excavation dans le jardin de St. André au Quirinal, ci-devant Noviciat des Ex-jésuites, on a trouvé une tête de marbre de sculpture grecque, que l'on croit représenter Agrippine, mere de Neron, dont les bains étoient dans cet endroit-là.

VENISE. (*Le premier Avril.*) Le 27. de Février avant midi, le tems étant serein, le clocher de l'Eglise des Bénédictins de St. George in Isola se renversa sur une partie de l'Eglise, y tua un Religieux, & en blessa trois autres. Si ce malheur fût arrivé quelques momens plutôt, tous les Moines rassemblés au chœur, auroient probablement péri, puisque c'est sur le chœur que la plus grande partie du clocher est

tombée. On croit que les eaux en avoient raffés les fondemens. La chute de la sacristie a enseveli sous ses ruines toute l'argenterie & les autres ornemens de l'Eglise, dont on estime le dommage à 150 mille ducats. Le même jour après-midi un orage s'étant élevé, le tonnerre tomba sur le clocher de Gambarare, en renversa une partie, passa dans l'Eglise, & y tua ou blessa plusieurs personnes. — Le Gouvernement fait armer quatre Vaisseaux, pour les joindre à l'Escadre qui protège notre commerce contre les Russes. — On parle du projet qu'auroit Mr. le Cardinal de Bernis de se faire aggréger dans le Corps des Nobles Vénitiens; ce qui le rendroit susceptible de la Papauté.

MANTOUE. (*Le premier Avril.*) La Junte économique de Milan, d'après des dépêches reçues de la Cour de Vienne, a donné ordre à tous les Couvents de Religieuses de s'abstenir à l'avenir de toutes vêtures, si elles n'en ont préalablement obtenu la permission du Souverain, qui se réserve le droit de veiller sur la police extérieure desdits Couvents. Les derniers avis d'Espagne mandent que tout y est en mouvement pour mettre les forces de cette Puissance, tant de terre que de mer, sur un pied formidable. — On a vû passer à Boulogne un Religieux Dominicain, allant à Rome chargé de la part de l'Evêque & du Chapitre d'Utrecht, d'une commission importante auprès du St. Siège.

GENES. (*Le premier Avril.*) Nos négocians ont appris avec beaucoup de chagrin que le Navire la Junon, Capitaine Harmann, Anglois, a fait naufrage à l'embouchure de l'Elbe. Il étoit parti il y a quelque-tems d'ici pour

Hambourg avec une cargaison de marchandises précieuses ; & on n'a pû sauver que l'équipage.

BASTIA. (*Le 6. Avril.*) On a mis en prison le Patron d'une felouque qui a débarqué dans l'Isle plusieurs bandits. Il est venu de France un ordre de punir avec la dernière rigueur les perturbateurs du repos public, & on a déjà puni du dernier supplice à Ajaccio ceux qui y étoient emprisonnés. On a commencé les derniers travaux ordonnés par le Gouvernement, & on a pourvu l'Isle Rossa d'une nombreuse artillerie & de munitions.

TURIN. (*Le 29. Mars.*) Le Duc de Montferrat est actuellement attaqué de la rougeole ; mais on espère que Son Alt. R. en sera bientôt rétablie. Comme le bruit s'est répandu que la peste s'étoit manifestée sur un navire de guerre Russe à Livourne, on a donné des ordres dans tous les ports d'Italie de n'y point admettre de navire qui en vienne, sans avoir fait préalablement la quarantaine. — Le bruit court que notre Cour & celle de France forment des prétentions sur quelques parties du territoire de Berne, & principalement sur le pais de Vaux. Quoiqu'il en soit, on continue dans tout cet Etat, à lever des recrues avec beaucoup de vigueur, & l'on s'attend à quelque événement important dans ces contrées.

NAPLES. (*Le 28. Mars.*) Le Prince d'Albano, fils du Prince de Stigliano, Grand-Ecuier du Roi, ayant été nommé Viceroy de Sicile, le Marquis de Fogliani ira à Rome remplacer, comme Ambassadeur de Sa Majesté, le Cardinal Orfini, que le Roi a créé son Grand-Chapelain, avec les mêmes titre & prérogatives dont jouit

en France le Cardinal de la Roche-Aymon ; Grand Aumônier. Sa Maj. a donné au Marquis Grégoire de Squillace le Régiment de Cavalerie, dont il étoit Lieutenant-Colonel. On n'entend plus rien de la révolte de Palerme. — Le Pape ayant nommé un sujet à la dignité d'Archiprêtre d'une petite Ville de ce Roïaume, le Roi a défendu de donner l'*exequatur* au Bref du Pontife, & a ordonné en même tems à l'Evêque du lieu de faire usage de ses droits en nommant à la dignité en question. — La restitution de Benevent & de Ponte Corvo avoit été suspendue sur un avis que le Marquis Tannucci avoit reçu de la Cour de Versailles, qui ne paroît point du tout disposée à restituer Avignon; mais le Roi d'Espagne en ayant été informé, a écrit au Ministre dans les termes les plus précis, de donner incessamment la satisfaction promise au St. Siège à cet égard; ce qui a été exécuté le 23. de ce mois, avec les formalités usitées en pareil cas.

A L L E M A G N E.

. VIENNE. (*Le 6. Avril.*) La Cour a assisté durant toute la Semaine Sainte aux cérémonies que l'Eglise a consacrées à ce tems. Le 31. du mois dernier, jour du Jeudi-Saint, elle reçut dans l'Eglise des Peres Augustins la communion paschale des mains du Prélat de Sainte-Dorothee. Ce même jour, après le service divin; l'Empereur, assisté de Mgr. l'Archiduc Maximilien, lava les pieds à douze pauvres vieillards, dont l'âge réuni montoit à 1051 ans; Son Alt. Royale Madame l'Archiduchesse Marie-Anne, au nom & en présence de son auguste Mere, les a

lavés à douze pauvres vieilles femmes, dont les années combinées montent à 1005. Leurs Maj. Imp. & R. Apost., ainsi que Leurs Altesses Royales les servirent ensuite à table.

Le voyage de l'Archiduc Maximilien reste toujours fixé au 24. ou 26. de ce mois. Selon une liste de ses stations, ce Prince prendra directement sa route dans l'Empire, ira à Mergentheim, résidence ordinaire du Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, & s'y arrêtera quelques-tems ; mais on ne sait où Son Alt. R. passera ensuite. — On a publié une Ordonnance pour prévenir les abus dans le dénombrement des hommes en état de porter les armes.

On a fixé la pension des ex-Jésuites : celle des Prêtres à 25 florins par mois ; celle des anciens Coadjuteurs à 12, & le paiement leur en a été fait dès le commencement de ce mois ; ce qui continuera jusqu'à ce qu'ils soient d'ailleurs établis & pourvus solidement. On ne fait point encore la destination du Collège & du Noviciat. — La Cour a fait appeler le Pere Kegel, ci-devant Jésuite, pour y avoir soin du Cabinet précieux de Médailles & Antiquités Grecques.

Levi-Abraham-Marcus, Juif, premier Rabin de la Franconie, a été baptisé dans l'Eglise de St. Etienne de cette Capitale, & a reçu les noms de Charles-Jacques Meidenfeld. Il se propose, dit-on, de mettre au jour un ouvrage pour dessiller les yeux de sa Nation.

BERLIN. (*Le 5. Avril.*) Notre Gazette prétend que l'on n'a envoyé un détachement dans le Werder de Dantzic, que pour réclamer cent jeunes gens fugitifs de la Nouvelle-Prusse, pour ne pas être enrôlés ; & qu'on n'y a enlevé

que cent jeunes Dantzicois, que l'on rendra dès que le Magistrat de la Ville aura livré ceux qu'on réclame. Cette Gazette ajoûte que l'on a aussi fort exagéré dans les Pais étrangers la transplantation des Aigles dans la Grande Pologne : qu'ils sont encore fort loin de la Wartha, & qu'on a seulement voulu renfermer toute la Netze avec tous ses bras, jusqu'à sa source, selon le Traité du 18. Septembre 1773. Les Dantzicois & les Polonois paroissent un peu exagérer les maux que nous leurs faisons : de notre côté nous les diminuons le plus que nous pouvons ; il est difficile de savoir à quoi s'en tenir.

Le Prince Henri, Frere du Roi, a fait placer dans l'Eglise françoise de Dorothee un Monument à l'honneur de feu Mr. André Mitchel, qui a résidé ici plusieurs années avec le caractère d'Envoïé de la Cour de Londres. Ce Monument, qui a été exécuté en Italie, consiste en un vase sépulchral de marbre, avec l'inscription suivante : *Ci-gît ANDRÉ MITCHEL, Ecoffois, Membre du Parlement, Chevalier de l'Ordre du Bain, Envoïé de la Cour d'Angleterre à celle de Prusse, né à Aberdeen l'an 1707. Ami de l'humanité, esprit éclairé par les meilleures études ; la justice, la probité, & la vertu faisoient son caractère ; vrai dans ses sentimens & dans ses discours. Passant, rappelle-toi, que c'est la vertu qui a le vrai droit de conduire à l'immortalité. Mort à Berlin 1771.*

Le Pere Trôilo de Troppau est mort à Glatz, sans avoir reçu la qualité de Supérieur général des Jésuites, que quelques Nouvellistes lui ont attribuée.

HAMBOURG.

HAMBOURG. (*Le 7. Avril.*) On est ici fort surpris de la disgrâce de Mr. le Baron de Saldern qui étant parvenu, quoiqu'étranger, aux places les plus importantes dans les négociations, se dispoſoit à paſſer au ſervice d'une autre Puiffance. La Cour de Ruſſie en ayant eu avis, & déterminée par des raiſons très-graves, l'a fait arrêter à Kiel. On aſſûre néanmoins qu'il vient d'avoir la liberté de ſe retirer hors des Terres de la Domination Ruſſienne. —

Le ſéjour de Mr. Diderot à Petersbourg n'a pas été d'une ſoit longue durée. On l'a vu ici pendant quelques jours, il continue ſon voyage pour La Haye. Il faut que l'accueil qu'il a reçu à Petersbourg, n'ait pas rempli ſes eſpérances. On ne ſait ſi les Comédies qu'il y devoit compoſer, paroîtront dans quelque autre païs, où ſ'il a perdu entièrement le deſſein d'y travailler.

ROTTWEIL. [*] (*Le 23. Février.*) On voit ici un phénomène qui excite l'attention de tous les Phyſiciens ; c'eſt un fait auſſi curieux qu'incroyable, ſ'il n'étoit bien attéſté.

“ La nommée Monique Muſchelerin, âgée de trente-ſept ans, mariée depuis quinze, de Dümgingen, Bourg ſitué à deux lieues d'ici, a eu de ſon mari ſix enfans, dont cinq ſont encore vivans, & dont le plus jeune a ſept ans. Cette femme après avoir beaucoup ſouffert de maux de nerfs, eſt enfin devenuë ſi foible qu'elle a dû ſe ſervir de béquilles pendant deux ans ; & depuis un an elle eſt obligée de garder le lit. Les deux premières années de ſa maladie elle n'a pû ſupporter d'autre nourriture que celle du lait caillé & de l'eau ; & depuis un an elle ne prend aucune drogue, aucune nourriture, aucune boiſſon, pas même une goutte d'eau.

Elle n'a pas dormi un moment pendant ces trois années ; elle parle cependant distinctement , quoiqu'un peu bas ; elle entend & voit très bien ; elle lit , mais elle n'a de sentiment que dans les mains qu'elle peut encore remuer. La partie inférieure du corps est sans mouvement & paroît morte ; elle conserve cependant la chaleur naturelle ; elle a d'ailleurs l'odorat extrêmement fin. En un mot , à l'exception du saint Viatique qu'elle reçoit toutes les quatre semaines au moins , elle ne peut rien retenir. Il y a deux ans qu'on la força de prendre un bouillon chaud , ou un peu de jaune d'œuf frais ; elle eut aussi-tôt un vomissement si violent qu'on craignit qu'elle n'expirât. „

“ Maintenant elle est dans son lit soutenue par des sangles , sans avoir d'autre mouvement que celui des mains. Les yeux sont clairs , les fièvres rougeâtres , la langue aussi fraîche & aussi belle que celle des personnes les plus saines ; le visage n'est pas désagréable ; elle n'exhale aucune mauvaise odeur , quoique depuis un an elle n'ait eu aucune évacuation , ni par les selles , ni par les urines , & que pendant toute l'année on n'ait fait son lit que trois fois , ce qui n'est plus praticable à cause de son extrême foiblesse. „

“ Pour vérifier avec sûreté son état , on lui a donné des gardes qui ont affirmé la vérité par serment , & on a même nommé pour cet effet une Députation , qui a usé de toutes les précautions possibles pour découvrir s'il n'y avoit pas dans son fait quelque supercherie. Le Médecin ordinaire de cette Ville , assisté du Chirurgien juré , a fait en présence de la Députation l'examen de cette maladie , & l'a envoyé à des personnes impartiales. „

« La malade est encore en vie, mais elle devient de jour en jour plus foible, & l'état incompréhensible dans lequel elle se trouve a engagé le Magistrat à le faire insérer dans les feuilles publiques, pour que Messieurs les Médecins & autres personnes qui pourroient douter du fait, puissent la voir au moien d'une permission de la Députation, & en donner leur rapport & leur avis par écrit.

F R A N C E.

PARIS. (*Le 18. Avril.*) Le Roi par des Lettres - Patentes en forme d'Edit enrégistrées au Parlement, vient d'ordonner le rétablissement de l'Hôtel - Dieu à Paris en deux maisons séparées, situées à des extrémités opposées & chacune à portée des deux parties de cette grande Ville, auxquelles elles correspondront. Sa Majesté a choisi pour cet effet l'Hôpital St. Louis & la Maison de Santé, l'une à une distance égale des Fauxbourgs Saint - Antoine & Saint - Honoré, l'autre des Fauxbourgs Saint - Marceau & Saint - Germain, tous les deux hors l'enceinte de Paris. En conséquence, Sa Maj. ordonne d'ajouter des bâtimens à ceux qui existent déjà à l'Hôpital Saint - Louis & de construire des Salles & d'autres édifices nécessaires à la Maison de Santé; de vendre les lieux incendiés dans l'ancien Hôtel - Dieu, ainsi que les autres bâtimens tenant à la rive droite de la Seine, & d'en employer le prix à payer les Entrepreneurs des Bâtimens à construire. Elle autorise les Administrateurs à disposer, soit par rente ou échange, même avec les gens de main - morte, soit par baux à longues années

ou de telle autre manière qui sera jugée plus avantageuse, des maisons, biens-fonds, rentes ou autres immeubles, pour en employer le prix d'abord à l'acquisition d'autres fonds ou capitaux produisant un intérêt égal au revenu actuel, & le surplus aux constructions dont nous venons de parler.

On assûre que le résultat des conférences des quatre Maréchaux de France touchant l'Artillerie, est de conserver les pièces de canon suivant les principes de Monsieur de Valliere pour les sièges, & de suivre les proportions données par Mr. de Gribauval pour l'Artillerie de campagne. — On vient d'établir pour la Librairie un nouveau règlement qui prévient bien des abus. Aucun ouvrage, quoiqu'imprimé avec permission, ne pourra être mis en vente qu'il n'ait été de nouveau examiné. La raison en est, que l'attention n'étant plus distraite par le soin pénible de déchiffrer un manuscrit informe, peut ainsi se porter tout entière sur les choses; & d'ailleurs on prévient par-là l'infidélité des Auteurs qui restituoient quelquefois à l'impression, des endroits supprimés ou corrigés par le Censeur. — Il a été remis au Parlement une Déclaration, rédigée par Mrs. d'Aguesseau & Joly de Fleury, Conseillers d'Etat, portant un règlement de discipline pour les Avocats au Parlement de Patis & qui prescrit des limites à la licence de leurs Plaidoyers & de leurs Mémoires imprimés.

Le fameux proces qu'a occasionné le testament du feu Duc de Bouillon, a été jugé le 24 du mois passé (voyez notre Journal de Mars pag. 222.) Mr. de Vergès, Avocat général, soutint dans un discours fleuri les divers

moïens allégués dans cette cause par les deux parties, & conclut à ce que la sentence du Châtelet fût confirmée, & en conséquence le testament annullé, comme fait *ab irato*. Mais les Juges aiant opiné pendant plus d'une heure dans la Chambre du Conseil, où ils s'étoient retirés à cet effet, rendirent un Arrêt qui confirme le testament, par lequel le Comte de la Tour d'Auvergne est institué Légataire universel des biens libres de la maison de Bouillon au préjudice du fils unique du Testateur. — On assûre que la Requête de la Famille Veron est admise au Conseil, & que Mr. Debonnaire, Maître des Requêtes, est nommé Rapporteur des moyens de cassation de l'Arrêt du Parlement du 3 Septembre dernier. Les chagrins de ce Procès ont contribué, dit-on, à abrégier les jours du Marquis de Morangiés, pere du Comte de ce nom. Cet Officier, qui est mort ici âgé de 68 ans, étoit Lieutenant-Général des Armées du Roi, Baron des Etats de la Province de Languedoc &c. — Il y a maintenant une cause célèbre à juger en Lorraine, dans le goût de celle de Martin Guerre. Voici le fait : Un jeune homme de Lunéville, maçon ainsi que son pere, s'absenta secrètement il y a quelques années. Peu de tems après, un jeune homme d'Epinal, aussi maçon, mais qui étoit marié, disparut comme le premier. On n'avoit reçu aucunes nouvelles ni de l'un ni de l'autre, lorsqu'un d'eux arrivé dernièrement à Lunéville, demanda la part de la succession de son pere, mort assez riche. Les enfans qui ont partagé, refusent de le reconnoître pour frere, & soutiennent qu'il est le particulier sorti furtivement d'Epinal pour aller

Voyez le
Journal de
Fév. P. 152.

voïager. Ce doute répandu lui a fait perdre le plus grand nombre de ses partisans. On a imaginé de le conduire à Epinal, & tous les habitans ont crû que c'étoit effectivement leur Conciroïen. La femme même, qui avoit été abandonnée, prétend que c'est son mari, d'autant qu'on lui a trouvé, comme elle l'avoit indiqué, certains signes sur la peau, qu'elle seule avoit été à portée de remarquer. Cependant ce prétendu imposteur soutient sans se déconcerter, qu'il est le jeune homme parti de Lunéville, & beaucoup de gens attestent & sont persuadés qu'il dit la vérité. On dit que les Juges avant de prononcer sur son sort, vont faire des informations dans tous les Pays où il dit avoir été pendant son absence, & sur-tout dans celui où il a contracté un mariage.

Le nommé Jacques Terrats, se disant Catalan de nation, & Bachelier en l'Université d'Alcala, & premier Bénéficiaire de la Cathédrale de Solsona, accusé du crime d'altération d'espèces & de distribution d'icelles, a été condamné, par un Arrêt de la Cour des Monnoies, du 15 Mars, à être pendu en la place de la Croix du Trahoir. Ce malheureux, âgé d'environ 27 ans, fut exécuté le 18. malgré la qualité de Bénéficiaire.

Le 26 du mois dernier Mr. de la Chalotais est parti de sa terre pour le Château de Loches, accompagné de son fils le Chevalier & d'un Médecin. Les dernières nouvelles qu'on a eues de lui sont datées d'Angers : Elles portent, que les chemins étant impraticables, Mr. de la Chalotais a été obligé de descendre de voiture, & que malgré tout ce qu'on a publié de son peu de santé, il a été en état de faire quelque partie de chemin à pied.

L'Académie Française a élu, avec l'agrément du Roi, l'Abbé Déléille, pour remplir la place vacante par la mort du Sr. de la Condamine.

Depuis quelques jours on allume sur le Mont Valérien un fanal de l'invention du Sieur Châteaublanc. On l'apperçoit de 8 lieues, & il donne un foyer de lumière très-considérable. Ce nouveau phare réunit plusieurs avantages que n'ont pas ceux qui ont été exposés à l'Observatoire & sur Montmartre. —

Un Officier titré, Lieutenant-Colonel d'un Régiment & Lieutenant du Roi d'une des Citadelles du Royaume, a été arrêté le 21 près de cette Capitale, en revenant de son Régiment, & conduit à la Bastille. On ignore le vrai motif de sa disgrâce; selon le bruit public, il est accusé d'avoir favorisé des enrôlemens pour la Russie. —

Un Officier revenu depuis peu de nos Isles d'Amérique s'est tué dans sa Chambre rue Bucherat, sans aucun motif connu de peine ou de chagrin. Il avoit chargé un fusil de plusieurs balles & mis le bout du canon dans sa bouche; il est vraisemblable qu'il a fait partir la détente avec le pied. —

On écrit de Bourgogne qu'un proche parent d'un premier Commis des Bureaux de Versailles s'est cassé la tête d'un coup de pistolet, parce que sa famille mettoit opposition à un mariage qu'il vouloit contracter. —

Un homme assez bien mis passant sur les Quais s'est trouvé mal & est tombé évanoui. Ne pouvant lui faire reprendre connoissance, on a visité ses poches pour y trouver quelques papiers, qui indiquassent qui il étoit, & où il demuroit pour pouvoir le conduire chez lui. On y a trouvé deux Pistolets chargés & un Poignard. On a conduit cet inconnu chez

un Commissaire qui l'a envoyé en prison. —

Une Danseuse de l'Opéra vient de mourir à l'âge de dix-huit ans , & laissant plus de 200,000 livres de bien. Elle avoit proposé de donner tout son trésor aux pauvres, mais Mr. le Curé de St. Eustache son Directeur lui a fait faire son testament en faveur de sa Mere & d'autres Parens, qui languissoient dans la misère, & il s'est contenté de lui permettre un Legs de six mille livres en faveur des pauvres de sa Paroisse.

Le Sieur Grignon , Correspondant de l'Académie Royale des Belles-Lettres & de celles des Sciences de Paris, ayant découvert en 1772. les ruines d'une Ville Romaine sur la petite montagne du Châtelet , entre Joinville & Saint-Dizier en Champagne, & ayant continué depuis ce tems ces recherches par ordre & aux frais de Sa Maj. a eu l'honneur de présenter dernièrement au Roi quatrevingt planches in-folio des antiquités qu'il a recueillies. & destinées. Les objets qui méritent le plus d'attention , sont six statues de bronze représentant Jupiter Olympien, Mars , Pallas , Mercure, la Victoire & un Bouc : cinq autres statues en pierre de Jupiter-Barbu, de Bacchus-Cornu , de Latone , de la Félicité, & d'une victime humaine , ceinte de la bandelette sacrée ; deux fragmens de statues de terre cuite, savoir, le buste d'une Vestale & le corps d'une Flamme ; une fleur-de-lis détachée d'une pièce qu'elle amortissoit &c. &c. &c. Le Sieur Grignon espère de compléter cette année les fouilles de cette Ville qui a deux mille deux cent pieds de longueur sur seize cent pieds de largeur, & qui est ensevelie sous ses ruines depuis quatorze cens ans ; il en publiera en-

suite le plan topographique, ainsi que des environs que son fils a levé, celui de tous les édifices publics, des maisons des particuliers, du temple & des fortifications, la description de toutes les antiquités qu'il en aura retirées avec le détail historique sur les médailles du haut empire, & les médailles gauloises qui y sont répandues en grand nombre; enfin une dissertation sur cette découverte d'autant plus importante qu'il ne reste dans les monumens historiques aucune trace de cette Ville.

Il patoit une Brochure de Mr. de Voltaire, intitulée : *Lettre d'un Ecclesiastique sur le projet de rétablir les Jésuites*. Le Seigneur de Feiney y exerce toute la mordacité de sa plume sur les Moines & les Religieux en général, & s'oppose fortement au dessein de ré-intégrer les Jésuites. Ce dessein formé par Mr. l'Archevêque de Toulouse a occupé & occupe encore le Conseil du Roi. Selon le plan de cet établissement, les ex-Jésuites ne formeroient aucun vœu, n'autoient aucun bien en commun, aucune règle : Ils seroient susceptibles de posséder séparément des Bénéfices quand on leur en donneroit. Ils fortiroient librement de la Congrégation &c. Mr. l'Archevêque de Toulouse espère avoir prévenu, par ce développement, toutes les objections, & dissipé toutes les craintes de Mr. le Comte d'Aranda.

VERSAILLES. (Le 19. Avril.) Le 22. du mois dernier Mgr. le Comte d'Artois eut un accès de fièvre assez violent, qui continua le lendemain avec des redoublemens. Deux saignées, faites à propos, ont arrêté les progrès de la fièvre, & la santé de ce Prince est parfaitement rétablie. — Le Commandement de

Metz & du Pais-Messin, vacant par la mort du Maréchal d'Aimentieres, vient d'être accordé au Maréchal de Broglio. — L'Empereur ayant élevé à la dignité de Prince du St. Empire le Comte de St. Maurice-Montbarey, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Inspecteur-Général d'Infanterie, & Capitaine des Gardes Suisses de Mgr. le Comte de Provence, Sa Maj. lui a permis de prendre cette qualité. — Le Roi vient de créer un nouvel Evêché à Nancy, en y affectant les revenus de la Primatie de Lorraine, & Sa Maj. y a nommé Mr. l'Abbé de Sàbran, l'un de ses Aumôniers. — Le 12. de ce mois le Maréchal de Lasoi, Général de l'Empereur, a été présenté au Roi & à la Famille Royale. — Le Roi voulant donner à Madame la Princesse Christine de Saxe, Sœur de feu Mad. la Dauphine, un nouveau témoignage de distinction, lui a fait remettre par Mr. le Duc d'Aiguillon, avant son départ de Versailles pour Remiremont, dont elle est Abbessé, les marques d'un nouvel Ordre créé en sa faveur avec des Lettres-Patentes, en vertu desquelles les Dignitaires de son Chapitre porteront une Croix qui ressemble à celle du Saint-Esprit, & un cordon rouge en bandoulière, liseré de bleu : les simples Chanoinesses ne porteront que le cordon sans plaque. — Le nouvel Evêque de Senez, qui prêcha le Jeudi-Saint le Sermon de la Cène devant le Roi, émut par son discours éloquent & pathétique une grande partie de son brillant Auditoire. Ce Prélat qui, sous le nom d'Abbé de Beauvais, s'étoit déjà distingué à la Cour par la vigueur & la liberté de ses exhortations, a présenté encore en cette occasion à ses Auditeurs des vérités qui pouvoient déplaire, mais qui au contraire lui ont

mérité l'approbation du Roi & des plus sensés d'entre les Courtisans. Il a beaucoup parié en faveur des Peuples, & il a élevé le Citoyen obscur, mais vertueux & utile, bien au-dessus des Grands du monde, qui n'ont quelquefois pour tout mérite que le faste, leur naissance, & leurs emplois.

P A Y S - B A S.

BRUXELLES. (*Le 9. Avril.*) Mr. Kerens, Evêque de Ruremonde, ayant été transféré à l'Evêché de Neustatt en Autriche, l'Impératrice-Reine vient de disposer de l'Evêché de Ruremonde en faveur de l'Abbé de Hoenbrouck. Cet Ecclésiastique, issu d'une Maison distinguée de la Gueldre, est actuellement Prévôt d'Émerich & Chanoine de la Cathédrale de Spire. — On apprend de Cologne que le différent entre l'Électeur & le Magistrat est apaisé. Les Ex-Jésuites vivent avec quelques Séminaristes dans leur ancien Collège érigé en Séminaire.

LA HAYE. (*Le 4. Avril.*) On a appris de Langue-Straat situé entre Heusden sur la Meuse & Gertruydenberg sur la Dune près du Biesbos, au Nord du Brabant, que la surabondance des eaux y avoit causé quelques alarmes. Les eaux, dans leur état ordinaire, passent du Wosveld dans les prairies de Langue-Straat pour les arroser par une ouverture de cent soixante verges; mais l'issuë par laquelle elles sortent de ces prairies n'est que de vingt-cinq verges. La disproportion entre la sortie & l'entrée a occasionné, dans la crüe extraordinaire qu'il y a eue, un engorgement & un grand effort contre

la digue, qui en a beaucoup souffert. D'un autre côté la fortie forcée des eaux de la vicille Meuse a comblé de sables le passage destiné aux bâtimens qui entrent & sortent par cet ancien Canal, de sorte, que plusieurs qui avoient suivi le cours ordinaire de cette navigation, sans se douter de l'obstacle qui les attendoit, sont restés à sec. Sans l'art & le travail infatigable des Hollandois contre les efforts de l'eau, on seroit menacé dans ce Pays d'une submersion progressive qui finiroit par former un lac de sa surface, au lieu de ces Villes florissantes qui excitent l'admiration des étrangers.

Les Magistrats de Groningue viennent de rendre une Ordonnance qui assujettit les bouchers à ne tuer aucune bête qu'après la visite & la marque des Inspecteurs établis pour la santé publique. La maladie des Bestiaux continuë dans cette Province & dans celle de Frise. On a reçu dans la dernière un remède qu'on dit être efficace & qu'il est intéressant de faire connoître par la facilité qu'on a de l'essayer. On peut l'administrer aux animaux sains comme aux malades. Il consiste à faire nager, même en hiver, & si l'on n'a pas la commodité d'un canal ou d'une rivière, à baigner ces animaux avec de l'eau froide qu'on leur jette sur le corps. Deux heures après ils commencent à ruminer & ont envie de manger; mais on ne leur donne de la nourriture qu'avec discrétion. On ne leur laisse pas d'abord manger du foin, mais simplement de la paille ou des feuilles de choux, & on ne leur fait boire que de l'eau froide. On prétend que ce remède a toujours produit son effet. La raison que l'Auteur donne des succès qu'il dit avoir

obtenus, est que la maladie en question ne consiste que dans un relâchement ou un affoiblissement intérieur qui dégénérant en paralysie, arrête le mécanisme de la digestion. Il faut regarder les étables chaudes comme des étuves meurtrières pour les animaux qu'on y retient trop long-tems dans la malpropreté &c. &c.

Mgr. le Prince Stadhouder a conféré le Commandement de la Ville de Namur, qui étoit vacant par la mort du Colonel Charles Halkett, au Colonel François-Gabriel Gross, qui est remplacé, comme Commandant de la Citadelle, par le Colonel Charles-Thierry du Moulin, auquel succède, comme Grand-Major de la Ville, le Colonel Jean-Charles Spingler. La Place de Colonel-Commandant du Régiment Ecossois du Général-Major Gordon, qu'avoit pareillement le Colonel Halkett, a été donnée à Mr. Guillaume-Jean-Herman Hamilton de Silvertonhil, Colonel titulaire & Capitaine au Régiment des Gardes Hollandoises, Infanterie.

L'essai qu'on a fait en Angleterre le 4 Janvier d'un Traîneau à voiles, n'est pas une invention nouvelle. On la connoissoit depuis long-tems dans ce Pays-ci. On y avoit vu dans le siècle dernier un charriot à deux voiles sur quatre roues égales & sous la forme d'un Bateau, qui pouvoit contenir environ trente personnes. Cette machine appartenoit au Prince Maurice, fils & successeur du Prince Guillaume de Nassau, Fondateur de la République, mort en 1584. Elle avoit été construite par un Artiste nommé Stevinus. Sa course étoit dirigée par un gouvernail placé entre les roues de derrière, & son mouvement

obéïssoit à l'action des voiles. Ce char parcouroit en moins de douze heures, de Scheveling à Pulten, un intervalle de quarante-deux milles, chargé de vingt-huit passagers. Grotius fit des Vers latins à la louange de l'Inventeur. Le célèbre Peiresc, Conseiller au Parlement de Provence, fit exprès un voyage à La Haye pour voir ce chariot qui devoit être connu en Angleterre, puisque le savant Evêque Wilkins en fait mention dans son *Traité des Forces mécaniques*.

M O R T S.

Jean-Henri-Arnould de Mylius, Seigneur de Schwartz-Bongard, Bourguemaître de la Ville Impériale de Cologne, est mort le 18. Mars des suites d'une attaque d'apoplexie, âgé de 66 ans.

Abraham-Louis-Maurice L'Estocq, Lieutenant-Colonel au service de Saxe, frère du Comte de L'Estocq, célèbre par la révolution qui plaça l'Impératrice Elisabeth sur le Trône de Russie, vient de mourir à Nîmek en Saxe, âgé de 84 ans.

Caroline, Princesse dalmatienne du Duc Palatin Christian III. de Deux Ponts, née Comtesse de Nassau-Saarbrück, l'une des filles du Comte Louis Crato de Saarbrück, est morte à Darmstadt le 25. Mars, âgée de 70 ans.

Le Comte de Walkenstein, Bourgrave du Tyrol, est mort à Insbrück, âgé de 79 ans.

Charles-Philippe de Pierre, Marquis de Bernis, Baron des Etats de Languedoc, frère du Cardinal de ce nom, est mort le 17. Mars dans ses Terres, âgé de 60 ans.

Henriette-Christine-Caroline, épouse de Louis IX. Landgrave regnant de Hesse-Darmstadt, fille de Christian III. Comte Palatin de Deux Ponts, est morte le 30. du mois dernier à Darmstadt, dans la cinquante-troisième année de son âge.

Jean-Eleazar de Ripert de Monclar, Prêtre, Licentié en Théologie de Paris, de la Maison &c

Société Royale de Navarre, Vicaire-Général & Grand-Archidiacre d'Orléans ; Abbé Commendataire des Abbayes royales d'Ivry, Ordre de St. Benoît, Congrégation de St. Maur, Diocèse d'Evreux ; & de St. Allire, même Ordre & même Congrégation ; Diocèse de Clermont en Auvergne &c. est mort à Paris, dans la quarante-cinquième année de son âge.

Victoire-Delphine, née Princesse de Bourbonville, veuve de Victor-Alexandre de Mailly, Marquis de Mailly, Comte de Rubempré, Brigadier des Armées du Roi, est morte à Paris, dans la soixante-dix-septième année de son âge.

Jeanne de Quincarnou, Dame de la Chapelle &c. Baronne des Ventes, est morte en son Château de la Chapelle, Diocèse & Election d'Evreux, à l'âge de cent six ans. Elle n'avoit jamais été malade ; & elle a conservé jusqu'au dernier moment sa mémoire & l'usage des sens.

Elisabeth Gooday est morte depuis peu à Newton dans le Comté de Berks, âgée de 102 ans : elle a conservé l'usage de ses sens jusqu'à son trépas, &c. n'a discontinué son occupation ordinaire de filer que peu de jours avant de mourir.

Marguerite Bonefaut a poussé sa carrière douze ans au-delà de ce terme : elle est morte âgée de 114 ans, à Wear-Gifford, près de Barn-Staple, au Comté de Devon, le 26. du mois de Mars.

F I N.

Faute à corriger dans le dernier Journal.

Page 267. on a omis ces mots au commencement de l'article : *Extrait d'une lettre de M^r. le C. de S**.* " J'oubliois de vous dire que

T A B L E.

TURQUIE.	{	Constantinople.	345
		Belgrade.	346
RUSSIE.	(	Petersbourg.	348
POLOGNE.	{	Varsovie.	350
		Dantzig.	357
		Poloczko.	358
		Mittau.	358
ESPAGNE.	{	Madrid.	358
		Cadix.	359
PORTUGAL.	(	Lisbonne.	360
SUEDE.	(	Stockholm.	361
DANNEMARCK.	(	Copenhagenue.	364
ANGLETERRE.	(	Londres.	364
ITALIE.		Rome.	368
	{	Venise.	371
		Mantoue.	372
		Genes.	372
		Bassia.	373
		Turin.	373
		Naples.	373
ALLEMAGNE.	{	Vienne.	374
		Berlin.	375
		Hambourg.	377
		Munster.	377
FRANCE.	{	Paris.	379
		Verjailles.	385
PAYS-BAS.	{	Bruxelles.	387
		La Haye.	387
		Morts.	390